

Rapport Annuel

SOMMAIRE

Rapport annuel 2016

- 4 Rapport du Conseil d'administration
- 6 Gouvernement d'entreprise

Groupe Norinvest

- 18 Bilan consolidé
- 19 Compte de résultat consolidé
- 20 Tableau des flux de trésorerie consolidés
- 21 Etat des capitaux propres consolidés
- 22 Annexe aux comptes consolidés
- 50 Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

Norinvest Holding SA

- 54 Bilan
- 56 Compte de résultat
- 57 Annexe aux comptes annuels
- Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2016

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En 2016, l'évolution de l'économie mondiale n'a, dans l'ensemble, pas démenti les prévisions. La zone euro a poursuivi sa reprise, les économies de la région n'étant plus malmenées par la crise de la dette publique, en particulier l'austérité budgétaire. Le taux de chômage de la zone euro a continué à reculer pour s'inscrire à un niveau aussi bas que 9,8%, après avoir culminé à plus de 12% en 2013.

En Suisse, les données économiques ont laissé entrevoir une faible croissance depuis le début de 2015. Du fait du bas niveau des dépenses de consommation, la demande intérieure a progressé de 1,3% seulement en moyenne au cours des quatre derniers trimestres. A l'inverse, des améliorations ont été observées dans le secteur industriel, tout au moins au second semestre 2016. Si la vigueur du franc pèse sur l'économie suisse depuis le début de 2015, elle n'a pas pour autant empêché une certaine expansion économique, bien que la croissance soit restée plus faible en Suisse que dans la zone euro.

Aux Etats-Unis, où l'expansion économique se poursuit depuis huit ans, la croissance économique est demeurée positive en 2016, le moral des consommateurs frôlant des plus hauts historiques.

Après de fortes baisses de prix, les matières premières ont vu leurs cours se redresser, ce qui a contribué à stabiliser les économies exportatrices de matières premières au second semestre 2016, en particulier les grandes économies du Brésil et de la Russie. Si les économies émergentes ont, dans leur ensemble, continué de surclasser les pays industriels, leur avantage de croissance s'est toutefois encore réduit.

La Chine, qui contribue le plus largement à la croissance économique, a poursuivi sa transition vers une économie davantage axée sur la consommation, malgré un léger ralentissement. L'économie a néanmoins affiché un taux de croissance de pas moins de 6,7% en 2016. Les mesures politiques, notamment les dépenses publiques, la maîtrise de la croissance du crédit (qui s'est traduite par une nouvelle hausse du ratio dette/PIB) et le tassement de la monnaie, ont, une nouvelle fois, apporté un soutien important. De plus, le durcissement des contrôles des capitaux a contribué à ralentir la diminution des réserves de change.

Depuis la Grande Récession de 2008 à début 2009, la croissance économique mondiale est au ralenti. Cette «mollesse» était toujours d'actualité en 2016. Les principaux facteurs de cette atonie à moyen terme sont un contexte démographique défavorable et une croissance de la productivité en berne. Le vieillissement de la population ne concerne pas seulement les pays industrialisés,

mais aussi un nombre croissant d'économies émergentes, en particulier la Chine.

Indépendamment de la morosité économique, les taux de chômage ont reculé en 2016 dans des pays industrialisés majeurs, non seulement aux Etats-Unis, mais aussi dans la zone euro.

Le Groupe Norinvest en 2016

Suite à la liquidation de Golay Buchel & Cie SA, Norinvest Holding SA (NIH) se concentre sur la gestion de Banque Cramer & Cie SA (BCC), qui constitue son unique participation. Au demeurant, l'exercice 2016 a constitué un exercice de transition plutôt difficile.

Dans un contexte marqué par d'importantes évolutions réglementaires, le groupe BCC s'est notamment préparé à l'entrée en vigueur d'actes législatifs introduisant des nouveautés fondamentales pour la place financière suisse, tels que la loi fédérale sur l'échange international automatique de renseignements en matière fiscale (LEAR) ou la loi fédérale sur les services financiers (LSFin). Il en est résulté d'importants investissements et une charge de travail considérable, qui n'ont pas manqué de freiner la progression du Groupe dans un premier temps, mais devraient lui permettre, à terme, de renforcer sa compétitivité.

Les établissements bancaires de petite taille focalisés sur la gestion de fortune paient également un lourd tribut au maintien de taux d'intérêts négatifs. BCC fait son possible pour les compenser et ménager le plus possible sa clientèle. Il n'en demeure pas moins que les taux d'intérêts négatifs ont eux aussi contribué à marquer les comptes 2016 de leur empreinte.

L'attitude de prudence de la clientèle face à des marchés financiers parfois volatils a enfin abouti à une réduction marquée des produits de commissions, ce qui n'a pas manqué d'affecter le rapport entre les produits et les dépenses du Groupe.

Privée d'une partie de ses revenus (produits de commission, intérêts négatifs), le Groupe se doit de mieux maîtriser ses coûts à l'avenir. Il a ainsi été décidé de requérir la décotation des actions nominatives de NIH de la Bourse suisse. Suite à une décision de SIX Swiss Exchange adoptée en décembre 2016, le dernier jour de cotation des actions NIH a été fixé au 27 avril 2017. A partir du 28 avril 2017, il sera toutefois possible de négocier les actions NIH sur la plateforme OTC-X de la Banque Cantonale Bernoise.

En outre, le Groupe cherche à simplifier et rationaliser ses structures. C'est ainsi que BCC avait notamment accepté une offre qui lui avait été présentée concernant l'acquisition de Private Investment Bank Limited (PIBL), sa filiale bancaire sise à Nassau (Bahamas). Cette transaction n'a toutefois pas pu être menée à terme, la contrepartie de BCC n'ayant pas respecté ses obligations contractuelles.

De façon générale, l'exercice sous revue ne peut guère être qualifié de satisfaisant, et NIH va donc poursuivre ses efforts tendant à améliorer l'efficacité opérationnelle de BCC.

En mars 2017, BCC a annoncé l'engagement de Monsieur Cédric Anker en qualité de nouveau CEO à partir du 1^{er} octobre 2017. Le parcours bancaire et les qualités de leadership de Cédric Anker doivent aboutir à une redynamisation des efforts commerciaux de BCC, qui devrait en outre pouvoir bénéficier de l'ouverture d'un bureau de représentation à Moscou dans le courant de l'exercice 2017.

Les comptes du Groupe NIH (en milliers de francs suisses)

Au 31 décembre 2016, le bilan consolidé du Groupe NIH s'établit à CHF 1'586'979, contre CHF 2'177'522 un an auparavant. Les fonds propres consolidés du Groupe progressent quant à eux de CHF 62'592 à fin 2015 à CHF 65'320 à fin 2016.

Le total consolidé des produits cumulés par le Groupe au cours de l'exercice 2016 s'inscrit à CHF 59'183, en progression par rapport au montant comparable de CHF 58'121 de l'exercice 2015.

Le résultat net consolidé du Groupe, qui avait bénéficié en 2015 d'un produit extraordinaire lié à la vente d'actifs immobiliers situés à Lausanne pour s'établir à CHF 14'518, s'est inscrit à CHF 4'090 en 2016. Ce résultat bénéficie toutefois de l'influence favorable d'un produit extraordinaire non-récurrent portant sur CHF 4'365.

Dans le contexte de mutation que connaît le Groupe à l'heure actuelle, le Groupe s'attend à un exercice 2017 difficile.

Les comptes de Norinvest Holding SA (en milliers de francs suisses)

Le total du bilan est passé de CHF 96'194 à fin 2015 à CHF 96'845 au 31 décembre 2016. Le bénéfice net de NIH s'établit à CHF 2'639 pour l'exercice sous revue, contre une perte nette CHF 2'907 en 2015.

Le résultat statutaire s'explique essentiellement par les charges de fonctionnement de la société holding du Groupe, ainsi que par le produit extraordinaire susmentionné.

Les membres du Conseil d'administration tiennent enfin à remercier sincèrement nos fidèles clients et partenaires pour leur confiance. Notre gratitude va également à l'ensemble de nos collaborateurs, sans qui notre Groupe n'existerait pas. Enfin merci à vous, Mesdames et Messieurs les Actionnaires, pour votre soutien et votre patience.

Genève, le 28 avril 2017

Au nom du Conseil d'administration

Agesima Espacita Sparrer Drácidant

Massimo Esposito-Sporrer, Président

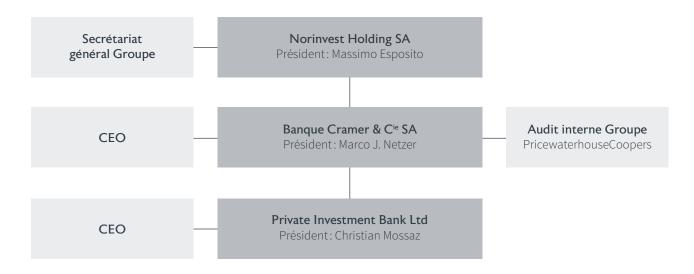
Gouvernement d'entreprise

- 1 Structure du groupe et actionnariat
- 1.1 Structure du Groupe au 31 décembre 2016



La liste détaillée des sociétés du Groupe figure sous le point 3.6 des comptes consolidés.

1.1.1 Présentation de la structure opérationnelle du Groupe au 1er janvier 2017



1.1.2 Société cotée incluse dans le périmètre de consolidation

Raison sociale	Norinvest Holding SA
Statut juridique	Société anonyme fondée le 10 avril 1984
Adresse du siège social	Avenue de Miremont 20, 1206 Genève, Suisse
Cotation	SIX Swiss Exchange (dernier jour de cotation le 27 avril 2017)
Capitalisation boursière	Au 31 décembre 2016, la capitalisation boursière des 25'689'000 actions émises avec une valeur nominale de CHF 1 était de CHF 53'946'900.
Numéro de valeur	1.359.224
Code ISIN	CH0013592248

1.1.3 Sociétés non cotées incluses dans le périmètre de consolidation

La liste de toutes les sociétés non cotées appartenant au Groupe figure sous le point 3.6 des comptes consolidés.

1.2 Actionnariat de Norinvest Holding SA au 31.12.2016

Au 31 décembre 2016, les actionnaires détenant plus de 3 % des droits de vote de Norinvest Holding SA sont les suivants :

	31.12.2016	31.12.2015
	en %	en %
Valartis AG ¹ Massimo Esposito-Sporrer MB Primoris Limited ² IMA Investments Holdings AG ³ Davide Savoino Immopart financement SA ⁴ Elena Gambazzi Pierino Lardi Jacqueline Esposito-Sporrer Christiane Grandjean-Sporrer Actionnaires du Groupe organisé détenant moins de 3 % des droits de vote sur base individuelle au 31.12.2015 ⁵ Actionnaires du Groupe organisé détenant moins de 3 % des droits de vote sur base individuelle au 31.12.2016 ⁶	25.00 14.75 6.34 5.93 5.71 4.61 3.90 3.85 3.16 3.16	25.00 11.55 6.34 5.93 5.53 8.97 3.90 3.85 3.16 3.16
Total du Groupe organisé d'actionnaires liés par convention d'actionnaires	85.22	85.44
Mohammad Reza Ansari	3.89	3.89

- M. Gustav Stenbolt détient indirectement, au travers de Tidesea AG, Baar/Suisse et MCG Holding SA, Baar/Suisse, 31.83 % de Valartis AG.
- ²⁾ MB Primoris Limited, Stans/Suisse est détenue à 46.67 % par M. Allan J. Myers, membre du Conseil d'administration de Norinvest Holding SA.
- ³⁾ IMA Investments Holdings AG, Zoug/Suisse est détenue à 100 % par Mme Maria Carmen Frias.
- Immopart financement SA, Genève/Suisse est détenue à 89.02 % par Timea Holding SA, Pully/Suisse et à 10.98 % par Mme Christiane Grandjean-Sporrer. Timea Holding SA, Pully/Suisse est détenue à 77.33 % par M. Massimo Esposito-Sporrer et à 22.67 % par Mme Jacqueline Esposito-Sporrer.
- ⁵⁾ Il s'agit de l'hoirie Jean-Antoine Cramer, M. Marco Gambazzi, M. Samy Maman, MS Invest SA et M. Marco J. Netzer.
- Il s'agit de M. Guillaume Cramer, M. Michel Ehrenhold, M. Marco Gambazzi, M. Samy Maman, MS Invest SA, M. Marco J. Netzer et Timea Holding SA

Les annonces pour la publicité des participations effectuées par Norinvest Holding SA durant l'année 2016 sont consultables sur la plateforme électronique de la SIX Exchange Regulation www.six-exchange-regulation.com rubrique « Publications » puis « Actionnaires principaux ».

1.3 Participations croisées

Au 31 décembre 2016, il n'existe pas de participations croisées entre le Groupe et d'autres sociétés.

2 Structure du capital

2.1 Capital-actions

Le capital-actions de Norinvest Holding SA s'élève au 31 décembre 2016 à CHF 25'689'000. Il se compose de 25'689'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 chacune.

2.2 Capital autorisé, conditionnel et options

Au 31 décembre 2016, la Société ne possède aucun capital autorisé, aucun capital conditionnel (le dernier capital conditionnel de la Société a expiré le 31 mars 2015) et n'a émis aucune option en faveur de tiers (y compris les collaborateurs du Groupe).

Les Statuts peuvent être consultés au siège de la Société; leur version électronique est accessible sur le site internet de la Société (www.norinvest.ch), sous la rubrique « Groupe NIH ».

2.3 Modifications du capital (exercices 2014, 2015 et 2016)

Modifications en 2014

Le 12 août 2014, le capital a été augmenté par l'émission de 5'731'173 nouvelles actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 chacune, libérées par compensation avec des créances existantes envers la Société.

Le 30 septembre 2014, le capital a été augmenté de 6'421'827 nouvelles actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 chacune résultant de l'exercice d'options octroyées sur la base d'un capital conditionnel.

Modifications en 2015

Pas de modifications en 2015.

Modifications en 2016

Pas de modifications en 2016.

2.4 Actions

2.5 Bons de jouissance

Le Groupe Norinvest n'a pas émis de bons de jouissance.

2.6 Restrictions au transfert et inscription des « nominees »

Les dispositions concernant le transfert des actions nominatives sont indiquées à l'article 7 des Statuts de Norinvest Holding SA. Ces derniers peuvent être consultés au siège de la société; leur version électronique est accessible sur le site internet de la Société www.norinvest. ch, sous rubrique « Groupe NIH ».

2.6.1 Restrictions au transfert

Si des actions nominatives cotées en bourse sont acquises en bourse, les droits passent à l'acquéreur du fait de leur transfert. Si des actions nominatives cotées en bourse sont acquises hors bourse, les droits passent à l'acquéreur dès que celui-ci a déposé auprès de la Société une demande de reconnaissance comme actionnaire.

Le Conseil d'administration ne peut refuser l'inscription au registre des actions que si l'acquéreur n'a pas expressément déclaré qu'il reprenait les actions en son propre nom et pour son propre compte.

Si les actions ont été acquises par succession, partage successoral, en vertu du régime matrimonial ou dans une procédure d'exécution forcée, l'acquéreur ne peut pas être refusé comme actionnaire.

2.6.2 Octroi de dérogations pendant l'exercice

Il n'y a pas eu d'octroi de dérogations pendant l'exercice.

2.6.3 Inscriptions des « nominees »

Un actionnaire est inscrit au registre des actions comme actionnaire avec droit de vote dans la mesure où il déclare expressément avoir acquis les actions en son propre nom et pour son propre compte.

2.6.4 Privilèges statutaires et restrictions de transférabilité

Les restrictions au transfert peuvent être levées par l'Assemblée générale aux conditions des Statuts.

2.7 Emprunts convertibles et options

Il n'y a pas d'emprunts convertibles ni d'options au 31 décembre 2016.

Nombre d'actions	25'689'000
Droit au dividende	Selon décision de l'Assemblée générale, répartition sur la base de la valeur nominale de l'action
Valeur nominale	CHF 1
Cotation en bourse	SIX Swiss Exchange (dernier jour de cotation le 27 avril 2017)
Droit de vote	Un droit de vote par action

3 Conseil d'administration

3.1 Membres du Conseil d'administration

Au 31 décembre 2016, le Conseil d'administration est composé exclusivement de membres non exécutifs. Aucun membre du Conseil d'administration ne fait partie de la Direction générale de l'une des filiales ou n'exerce une quelconque fonction de direction dans la holding ou ses filiales, pour respecter le principe de l'indépendance fixé à l'article 11, alinéa 2, de l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne (OB).

Nom, année de naissance et nationalité

Parcours professionnel et formation

Massimo Esposito

1946, Suisse

Membre fondateur en 1984 et actionnaire de référence, M. Esposito est Président de Norinvest Holding SA.

En 1989, M. Esposito, crée et préside Norfinance SA, société financière avec des intérêts dans la gestion de fortune. Avec la Banque Cantonale Vaudoise (BCV), il participe à la création de DEFI Holding et DEFI Gestion SA, sociétés visant les investissements dans le Private Equity. Après la reprise de IBI International Bankers Incorporated en 1993, la Banque Union de Crédit (BUC) du Groupe FIAT, remplace la BCV au sein de l'actionnariat de Norfinance. En 2003, intervient le rapprochement avec la famille Cramer et la création de Banque Cramer & Cie SA. Après avoir présidé le groupe Golay Buchel Holding SA (GBH) depuis 1990, M. Esposito conduit l'offre publique d'échange en 2008 afin que Norinvest Holding SA prenne le contrôle de cette société et soit cotée à la SIX Swiss Exchange.

Marco J. Netzer 1955, Suisse

Membre du Conseil d'administration depuis 2006 et actionnaire, M. Netzer a été nommé Vice-président le 16 mars 2009. Il est également membre du Comité de Rémunération et de Nomination.

Licencié en droit et titulaire de l'autorisation d'exercer l'activité de «fiduciaire commercialiste», M. Netzer a une grande expérience dans les domaines de la banque et de la finance. Il a occupé pendant 14 ans de nombreux postes importants à l'UBS tant en Suisse qu'à Hong-Kong où ses fonctions l'ont conduit à prendre la responsabilité du Private Banking et de l'Asset Management pour toute la zone Asie-Pacifique. Il a rejoint la Banca del Gottardo en 1998 où il occupait le poste de CEO de tout le groupe. Entre autres mandats, il siège au Conseil de Fondation de la Zürich Anlagestiftung, dont il préside le Comité d'Investissement, et il est membre du Conseil d'administration de l'Association Suisse des Banquiers, membre du Comité de direction de l'Association de Banques Suisses de Gestion et de l'Associazione Bancaria Ticinese. En 2006, il a pris la Présidence du Conseil d'administration de Banque Cramer & Cie SA et contribue activement à son développement. M. Netzer a par ailleurs été nommé fin 2007 par le Conseil Fédéral Président du Conseil d'administration des Fonds de compensation AVS/AI/APG, fonction qu'il a exercée jusqu'au 31 décembre 2015.

Allan J. Myers 1947, Australie

Membre du Conseil d'administration depuis 2007 et actionnaire via la société MB Primoris Ltd, Stans qu'il détient à hauteur de 46.67%.

Docteur en droit, Me Myers a été nommé avocat au Barreau en 1971 et pratique en qualité d'avocat en Australie depuis 1975. En 1985, il a également été admis pour pratiquer en Papouasie Nouvelle Guinée et a été appelé à plaider à la Barre en Angleterre en 1987. Me Myers a également été admis pour pratiquer en Nouvelle-Zélande en 2012. Il se charge principalement d'affaires de droit commercial (loi des sociétés, fiscalité, anti trust et arbitrage).

Gustav Stenbolt 1957, Norvège

Membre du Conseil d'administration depuis août 2014. Il est également membre du Comité de Rémunération et de Nomination.

Lic rer. Pol de l'Université de Fribourg, M. Stenbolt est actuellement Président du Conseil d'administration de Valartis Group AG, société issue de la fusion en 2005 entre MCT Genève et OZ Holding dont il a été fondateur et CEO de 1996 à 2004, ainsi que de 2008 à 2015. M. Stenbolt a également occupé le poste de Président du Comité Exécutif du Conseil d'administration de Jelmoli Holding de 2004 à 2007. Durant la période de 1983 à 1996, il a été CIO de Unifund pour l'Asie, l'Amérique latine et l'Europe de l'Est/CIS.

3.2 Autres activités et groupements d'intérêts au 1er janvier 2017

Massimo Esposito

Vice-Président du Conseil d'administration de Banque Cramer & C^{ie} SA* Président du Conseil d'administration d'Immopart financement SA Président du Conseil d'administration de SI Chandol SA Président du Conseil d'administration de Timea Holding SA

Marco J. Netzer

Président du Conseil d'administration de Banque Cramer & C^{ie} SA* Vice-Président du Conseil d'administration de Private Investment Bank Limited, Nassau. Bahamas*

Vice-Président du Conseil d'administration de Azienda Elettrica Ticinese

Administrateur de Società Elettrica Sopracenerina SA Administrateur de Association Suisse des banquiers Membre de la Chambre Suisse des arts et métiers USAM Administrateur de Studio Commerciale Bucher & Partner SA

Membre du Conseil de fondation de Zürich Anlagestiftung et Président du

Comité d'investissement

Membre du Conseil de fondation du Don National Suisse

Membre du Comité de l'Association de Banques Suisses de Gestion Membre du Conseil Directif de l'Associazione Bancaria Ticinese

Allan J. Myers

Avocat au barreau en Australie, Papouasie Nouvelle Guinée, Nouvelle-Zélande et Angleterre

Administrateur de Grupa Zywiec SA

Administrateur d'autres sociétés, notamment en Australie

Gustav Stenbolt

Président du Conseil d'administration de ENR Russia Invest SA Président du Conseil d'administration de Valartis Group AG

Président du Conseil d'administration de Valartis Advisory Services SA Président du Conseil d'administration de Valartis Immobilier AG

Président du Conseil de fondation de Personalvorsorgestiftung der Valartis Group

Président du Conseil d'administration du Parking Clé de Rive SA Président du Conseil d'administration de la Société des Carrières SA

Président du Conseil d'administration de Tidesea AG

Vice-Président du Conseil d'administration de Seiler Hotels Zermatt AG

Administrateur de Eastern Property Holdings Ltd Administrateur de Seiler & Partenaires Holding SA Membre du Conseil de Fondation Uni Fribourg

^{*} dont activités consolidées au sein du Groupe Norinvest

3.3 Élection et durée du mandat

3.3.1 Principes

Le Conseil d'administration est composé statutairement d'un ou plusieurs membres nommés chaque année par l'Assemblée générale, de manière individuelle, pour la période s'écoulant jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire. Ils sont indéfiniment rééligibles.

3.3.2 Première élection et durée du mandat

Le tableau ci-dessous indique les dates de début et de fin du mandat des membres actuels du Conseil d'administration:

comptabilité et risques des filiales du Groupe auprès desquelles il a libre accès et qui sont tenues de lui rapporter. Les tâches et les responsabilités de cette fonction sont définies dans le Règlement d'organisation de Norinvest Holding SA.

3.4.2 Composition, attributions et délimitations des compétences des comités

Comité d'audit

Le Comité d'audit a été supprimé à compter du 1^{er} janvier 2015 (sous réserve d'une dernière séance tenue le 20 avril

Membres du Conseil d'administration	Année de naissance	Date de la première élection	Échéance du mandat
Massimo Esposito (Président)	1946	10 avril 1984	14 juin 2017
Marco J. Netzer (Vice-président)	1955	28 septembre 2006	14 juin 2017
Allan J. Myers	1947	17 décembre 2007	14 juin 2017
Gustav Stenbolt	1957	21 août 2014	14 juin 2017

3.4 Organisation interne

3.4.1 Répartition des tâches

Le Conseil d'administration est présidé par M. Massimo Esposito. Son Vice-président est, depuis le 16 mars 2009, M. Marco J. Netzer, précédemment déjà membre. Les autres membres sont MM. A. J. Myers et G. Stenbolt.

Selon les Statuts, le Conseil d'administration peut répartir entre ses membres, pris individuellement ou groupés en comités, la charge de préparer et d'exécuter ses décisions ou de surveiller certaines affaires. Il veille à ce que ses membres soient convenablement informés. La répartition des tâches et des compétences doit être définie dans un Règlement d'organisation.

Le Conseil d'administration a constitué un Comité de Rémunération et de Nomination. Ce dernier n'a pas de compétences décisionnelles. Il prépare les décisions du Conseil et donne son préavis. Le Conseil d'administration peut également constituer d'autres comités ad hoc chargés de traiter des dossiers qui doivent lui être soumis.

Selon son Règlement d'organisation, le Conseil d'administration de la Société s'appuie en outre sur le Secrétariat général du Groupe pour les aspects opérationnels de la surveillance des activités du Groupe et de la coordination juridique. Ses tâches et responsabilités principales consistent en la collecte, la consolidation et la préparation du reporting nécessaire à la surveillance exercée par le Conseil d'administration. Il est assisté dans ses tâches par les fonctions compliance, reporting

2015). Conformément aux accords intervenus avec la FINMA, Norinvest Holding SA ne fait plus partie de la surveillance consolidée du Groupe, l'exercice de la surveillance consolidée s'opérant au niveau de Banque Cramer & Cie SA et non plus au niveau du Groupe Norinvest.

Comité de Rémunération et de Nomination

Conformément à l'article 2 chiffre 2 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb), l'Assemblée générale des actionnaires du 26 mai 2016 a élu, de manière individuelle, trois membres du Conseil d'administration pour composer le Comité de Rémunération et de Nomination.

Ce comité est formé de MM. Gustav Stenbolt (Président), Massimo Esposito et Marco J. Netzer. Il est soumis à des dispositions réglementaires approuvées par le Conseil d'administrationetseréunitaumoins de uxfois paransurune demi-journée, lorsque les affaires l'exigent ou à la demande de l'un des membres.

La tâche principale du Comité de Rémunération et de Nomination est de préparer et préaviser les décisions du Conseil d'administration en matière de rémunération et de nomination de ses membres et collaborateurs, ainsi que, le cas échéant, la préparation du rapport de rémunération.

3.4.3 Méthodes de travail du Conseil d'administration et des Comités

Le Conseil d'administration se réunit au minimum quatre fois par année et une fois par trimestre. En 2016, il s'est réuni en séance ordinaire à cinq reprises les 31 mars, 27 avril, 23 juin, 26 août et 14 décembre, sur une demi-journée en moyenne. Il a également statué par voie de circulation en séance extraordinaire des 13 janvier, 9 août et 4 novembre 2016.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix émises par les membres présents, pourvu toutefois que ceux-ci forment la majorité du conseil. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. Les décisions du Conseil d'administration peuvent également être prises, à la majorité des voix des membres du conseil, en la forme d'une approbation donnée par écrit (lettre, téléfax ou courriel) à une proposition, pour autant que la proposition ait été soumise à tous les membres, à moins qu'une discussion ne soit requise par l'un d'entre eux. Toutefois, aucun guorum n'est nécessaire pour procéder aux formalités relatives aux augmentations du capital-actions, à la libération ultérieure du capitalactions ou à l'émission de bons de participation. Il est tenu un procès-verbal des délibérations et des décisions du Conseil d'administration, même lorsqu'une seule personne est chargée de l'administration. Celui-ci est signé par le Président de la séance et le secrétaire désigné par le Président; il doit mentionner les membres présents.

Les comités du Conseil d'administration se réunissent dans le cadre nécessaire à l'accomplissement de leurs tâches. Le Comité de Rémunération et de Nomination s'est réuni les 16 mars et 1^{er} décembre 2016.

Les membres du Conseil d'administration reçoivent les procès-verbaux des comités. Les présidents des comités informent lors des séances du Conseil d'administration des points importants traités en comité et répondent aux questions éventuelles des membres du Conseil.

Les filiales du Groupe disposent chacune de leurs propres organes et de leurs propres comités. Les directions des filiales respectives sont en charge des aspects opérationnels, alors que la consolidation financière, la surveillance des activités du Groupe et la coordination juridique sont assurées par le Secrétariat général du Groupe. Les risques et la fonction de compliance sont gérés au niveau des filiales selon des procédures et règlements applicables à chacune des entités.

3.5 Compétences

Les compétences du Conseil d'administration sont basées sur le Code des obligations et les articles des Statuts de Norinvest Holding SA le concernant. Il exerce la haute direction de la Société et du Groupe, notamment en arrêtant la politique générale et la stratégie du Groupe, et établit les instructions nécessaires. Il exerce également la haute surveillance des activités du Groupe.

Le Conseil d'administration fixe l'organisation et définit les compétences à l'aide de son Règlement d'organisation. Il examine les rapports annuels du réviseur externe. Il établit les rapports, comptes et autres documents et propositions

destinés à l'Assemblée générale et adopte les plans de développements stratégiques et d'investissements.

Le Conseil d'administration peut prendre des décisions sur toutes les affaires qui ne sont pas attribuées à l'Assemblée générale par la loi ou les Statuts. Il gère les affaires de la Société dans la mesure où il n'en a pas délégué la gestion.

Selon l'article 29 des Statuts de Norinvest Holding SA, ses attributions intransmissibles et inaliénables sont les suivantes:

- exercer la haute direction de la Société et établir les instructions nécessaires ;
- fixer l'organisation;
- fixer les principes de la comptabilité et du contrôle financier ainsi que le plan financier pour autant que celui-ci soit nécessaire à la gestion de la Société;
- nommer et révoquer les personnes chargées de la gestion et de la représentation ;
- exercer la haute surveillance sur les personnes chargées de la gestion pour s'assurer notamment qu'elles observent la loi, les statuts, les règlements et les instructions données;
- établir le rapport de gestion, préparer l'Assemblée générale et exécuter ses décisions;
- informer le juge en cas de surendettement;
- décider des propositions soumises à l'Assemblée générale en ce qui concerne la rémunération des membres du Conseil d'administration, et établir, le cas échéant, le rapport de rémunération;
- décider de l'appel ultérieur d'apports relatifs aux actions non entièrement libérée et modifier les statuts en conséquence;
- constater les augmentations de capital et modifier les statuts en conséquence ;
- vérifier, le cas échéant, que l'organe de révision est au bénéfice de l'agrément requis selon la loi fédérale du 16 décembre 2005 sur la surveillance de la révision pour procéder au contrôle prévu par la loi.

Il a en outre les attributions suivantes:

- gérer les affaires qui lui sont réservées conformément au règlement d'organisation;
- faire des propositions pour l'emploi du bénéfice résultant du bilan;
- déterminer le jour de la clôture annuelle.

Le Conseil d'administration instaure, maintient, surveille et valide régulièrement l'adéquation du système de contrôle interne (ci-après « SCI »).

Les Statuts ainsi que les règlements de Norinvest Holding SA cités peuvent être consultés au siège de la société. La version électronique des Statuts est accessible sur le site internet de la Société www.norinvest.ch, sous rubrique « Groupe NIH ».

Instruments d'information et de contrôle à l'égard du Groupe

Le Conseil d'administration exerce sa surveillance et son contrôle sur le Groupe au travers du Management Information System (ci-après «MIS») préparé par le Secrétariat général et s'appuie en outre sur les rapports de l'organe de révision.

Compte tenu que la Société n'a pas d'activité propre à l'exception de la détention de participations, son SCI repose sur celui développé au niveau des filiales en ce qui concerne la gestion opérationnelle de ces dernières et sur un SCI Groupe approprié. Le Règlement d'organisation de Norinvest Holding SA décrit son organisation, ainsi que les responsabilités et tâches de ses instances. Il prescrit que la gestion des risques et la fonction compliance s'effectuent au niveau de chaque filiale.

Les principes de politique des risques du Groupe ainsi que les risques sous-jacents sont traduits dans les filiales en fonction de leurs activités et sont gérés à leur niveau. Sa principale filiale Banque Cramer & Cie SA (ci-après «la Banque») dispose de prescriptions en matière de définition, gestion et surveillance des risques et de niveau de compétences pour l'autorisation des opérations en fonction de leur niveau de risques. La Banque est dotée d'un contrôle des risques qui, dans le cadre de sa mission, dispose d'un droit illimité à l'information, à son accès et à sa consultation. Le contrôle des risques est intégré dans l'organisation globale de la Banque, mais indépendant de ses activités opérationnelles génératrices de revenus. Ses ressources et ses compétences sont adaptées à la taille de la Banque, à la complexité de son activité et de son organisation ainsi qu'à son profil de risque. Le système de rémunération des collaborateurs du contrôle des risques ne comprend pas d'éléments susceptibles de générer des conflits d'intérêts; en particulier la rémunération ne dépend pas du résultat de produits ou transactions spécifiques.

La Direction générale de la Banque désigne en son sein un Risk Officer responsable de la fonction de contrôle des risques. Les tâches, les responsabilités et l'obligation de rapporter incombant à la fonction de contrôle des risques sont fixées dans des directives internes approuvées par le Conseil d'administration de la Banque. Le responsable du contrôle des risques informe par écrit le Conseil d'administration et la Direction générale de la Banque de son évaluation des risques et sur son activité. Un rapport trimestriel en matière de risques est remis au Conseil d'administration de la Banque.

Le reporting des risques de compliance et de réputation du Groupe sont consolidés par le Comité compliance de la Banque qui accomplit cette tâche dans le respect de sa réglementation spécifique. Le Comité Compliance rapporte aux instances supérieures conformément au Règlement du Comité Compliance. Une fois par trimestre, il rédige un rapport d'activité qui fait partie du rapport trimestriel de la Direction générale de la Banque au Conseil

d'administration. L'information est remontée au Conseil d'administration de Norinvest Holding SA dans le cadre de la surveillance des activités du Groupe.

3.6.1 Secrétariat général Groupe

Le Secrétariat général du Groupe est chargé d'effectuer certains travaux en lien avec la consolidation financière, la surveillance des activités du Groupe et la coordination juridique du Groupe. Son activité et son fonctionnement sont définis dans le Règlement d'organisation de Norinvest Holding SA.

Les risques du Groupe sont gérés au niveau des filiales, selon les procédures et règlements applicables à chacune des entités.

3.6.2 Révision interne

La Révision interne Groupe est déléguée à la Banque qui a mandaté la société PricewaterhouseCoopers SA.

La Révision interne rapporte aux instances supérieures conformément au Règlement de la Révision interne de la Banque. Au moins une fois par an, la Révision interne rédige un rapport écrit sur les résultats essentiels des audits effectués au niveau des filiales actives du Groupe Norinvest et sur ses principales activités pendant la période et le soumet, avec les conclusions qui en découlent, au Conseil d'administration et à la direction de la Banque, au Comité d'audit de la Banque, ainsi qu'à la société d'audit externe.

Les Statuts ainsi que les règlements de Norinvest Holding SA cités peuvent être consultés au siège de la société. La version électronique des Statuts est accessible sur le site internet de la Société www.norinvest.ch, sous rubrique « Groupe NIH ».

4 Direction générale

Norinvest Holding SA, ayant notamment comme but la détention de participations, ne dispose pas d'une direction générale. Chaque filiale dispose de sa propre direction générale.

Le Conseil d'administration de la Société s'appuie sur le Secrétariat général du Groupe pour les aspects opérationnels liés à la surveillance, à la consolidation financière et à la coordination juridique. Le Secrétariat général du Groupe n'exerce aucune fonction dirigeante au sein du Groupe.

Rémunérations, participations et prêts

5.1 Contenu et procédure de fixation des rémunérations

Le système de rémunération actuellement en vigueur au sein du Groupe Norinvest vise notamment à promouvoir le développement des compétences et du professionnalisme des collaborateurs ainsi que la performance individuelle et collective.

Conseil d'administration

La rémunération fixe du Conseil d'administration se constitue d'honoraires versés en espèces. Seul son président bénéficie d'un salaire annuel fixe versé en espèces. Les membres du Conseil d'administration peuvent recevoir des titres de participation, des droits de conversion, des droits d'option ou d'autres instruments financiers à titre de rémunération, ainsi que des prestations de prévoyance allant au-delà des obligations légales. La société peut octroyer des prêts ou crédits aux membres du Conseil d'administration aux conditions du marché.

Pour 2016, la rémunération des membres du Conseil, sauf son président, est laissée à la libre appréciation du Conseil d'administration in corpore en fonction du temps qu'il consacre à l'administration du Groupe, sur préavis du Comité de Rémunération et de Nomination. Pour le président, la rémunération est décidée librement par le Conseil d'administration, hors la présence de son président, sur proposition de son vice-président.

Le système de rémunération des membres du Conseil d'administration est revu périodiquement par le Comité de Rémunération et de Nomination qui transmet au Conseil d'administration des propositions pour le budget de rémunération

5.2 Transparence des rémunérations, participations et prêts par les sociétés émettrices qui ont leur siège à l'étranger

Ce point ne s'applique pas au Groupe Norinvest.

6 Droit de participation des actionnaires

Selon l'article 20 des Statuts de Norinvest Holding SA, chaque action donne droit à une voix.

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

6.1.1 Clauses statutaires sur les limitations des droits de voteLes limitations des droits de vote sont indiquées aux

Les limitations des droits de vote sont indiquees a articles 7 et 8 des Statuts de Norinvest Holding SA.

Il résulte de l'article 14 des Statuts de Norinvest Holding SA, qu'un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble le dixième au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'Assemblée générale. Les actionnaires qui totalisent une valeur nominale d'un million de francs, peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La convocation et l'inscription d'un objet à l'ordre du jour doivent être requises par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions.

Lors de l'Assemblée générale des actionnaires appelés à se prononcer sur une éventuelle suppression de toute clause relative aux restrictions de transfert d'actions nominatives, les décisions y relatives seront prises à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées, chaque action donnant droit à une voix, cela conformément aux règles applicables à toute décision de l'Assemblée générale.

6.1.2 Octroi de dérogations pendant l'exercice

Au cours de l'exercice 2016, aucune dérogation aux limitations susmentionnées n'a été octroyée.

Les règles concernant la participation à l'Assemblée générale sont définies à l'article 21 des Statuts de Norinvest Holding SA, dont les éléments principaux figurent ci-dessous.

6.2 Quorum statutaire

Les clauses concernant le quorum sont indiquées à l'article 19 des Statuts de Norinvest Holding SA, selon lequel l'Assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre d'actions représentées.

Ses décisions sont prises à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées; en cas de deuxième tour, la majorité relative sera déterminante.

Au moins deux tiers des voix attribuées aux actions représentées et la majorité absolue des valeurs nominales représentée est nécessaire pour les décisions indiquées à l'article 21 des Statuts de Norinvest Holding SA. Toute décision relative à la fusion, la scission ou la transformation de la société sera prise en conformité avec les dispositions de la loi sur la fusion.

6.3 Convocation de l'Assemblée générale

Selon l'article 14 des Statuts de Norinvest Holding SA, les règles statutaires pour la convocation de l'Assemblée générale sont conformes à la loi.

6.4 Inscription à l'ordre du jour

Selon l'article 14 des Statuts de Norinvest Holding SA, un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble le dixième au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'Assemblée générale. En outre les actionnaires dont les actions totalisent une valeur nominale d'un million de francs, peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La convocation et l'inscription d'un objet à l'ordre du jour doivent être requises par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions. « Si le Conseil d'administration ne donne pas suite à cette requête dans un délai convenable, la convocation est ordonnée par le juge, à la demande des requérants » (art. 699 al. 4 CO).

6.5 Inscription au registre des actions

La date limite d'inscription au registre des actionnaires en vue de l'Assemblée générale ordinaire prévue le 14 juin 2017 a été fixée par le Conseil d'administration au 22 mai 2017.

Les Statuts ainsi que les règlements de Norinvest Holding SA cités peuvent être consultés au siège de la Société. La version électronique des Statuts est accessible sur le site internet de la Société (www.norinvest.ch), sous rubrique « Groupe NIH ».

6.6 Représentant indépendant

Conformément à l'article 18 des Statuts de Norinvest Holding SA, l'Assemblée générale élit un représentant indépendant dont les fonctions s'achèvent à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante. Les actionnaires peuvent donc octroyer au représentant indépendant des instructions sur toute proposition relative aux objets portés à l'ordre du jour.

Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 24 mai 2016, les actionnaires ont élu l'Etude DBC & Notaires, Chemin de Chantavril 3A, 1260 Nyon, en qualité de représentant indépendant pour un mandat d'un an, expirant au terme de l'Assemblée générale ordinaire 2017.

7 Prises de contrôle et mesures de défense

7.1 Obligation de présenter une offre, clause d'opting out

Jusqu'au dernier jour de cotation, qui est intervenu le 27 avril 2017, les propriétaires et les acquéreurs d'actions de Norinvest Holding SA étaient dispensés de l'obligation de présenter une offre publique d'acquisition portant sur tous les titres de la Société (opting out).

7.2 Clauses relatives aux prises de contrôle

Il n'existe aucun accord, ni programme élaborés en faveur des membres du Conseil d'administration ainsi que d'autres membres de l'encadrement du Groupe relatifs à d'éventuelles prises de contrôle.

8 Organe de révision

8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

La durée du mandat de l'organe de révision est d'une année. Le mandat en cours a été octroyé à l'organe de révision lors de la dernière Assemblée générale ordinaire du 24 mai 2016. Depuis 2007, l'organe de révision des comptes consolidés est KPMG SA. En accord avec les directives sur l'indépendance, le réviseur responsable du mandat fait l'objet d'une rotation tous les sept ans. Le réviseur responsable, depuis le début de l'exercice 2015 est M. Nicolas Moser, qui agit en qualité de réviseur responsable.

8.2 Honoraires de révision

Les honoraires de révision de KPMG SA relatif à l'exercice 2016 se montent à CHF 801'148 incluant les services liés à l'audit des états financiers de l'intégralité du Groupe, les audits et prises de position réglementaires à l'attention de la FINMA ainsi que les autres audits prévus par la loi.

8.3 Honoraires supplémentaires

Les honoraires additionnels facturés par KPMG SA relatif à l'exercice 2016 se montent à CHF 77'612 et concernent les services légaux et les prestations fiscales de l'intégralité du Groupe.

8.4 Instruments d'information sur la révision externe

Chaque membre du Conseil d'administration reçoit un exemplaire des rapports émis par l'organe de révision. Le Conseil d'administration s'informe régulièrement de l'activité de l'organe de révision externe au cours de l'exercice.

Politique d'information

Chaque année, Norinvest Holding SA informe ses actionnaires et le public par le biais du Rapport annuel et de Comptes intermédiaires au 30 juin, disponibles en version imprimée au siège de la Société.

Des communiqués de presse sont diffusés au principaux médias électroniques, ainsi qu'aux principaux acteurs de la presse suisse :

- en tout temps, lorsqu'il s'agit d'annonces événementielles ;
- fin avril, concernant le résultat de l'exercice précédent;
- fin août, concernant le résultat au 30 juin.

Le Rapport annuel, les Comptes intermédiaires, ainsi que les communiqués de presse sont accessibles en version électronique sur le site internet de la Société (www. norinvest.ch), respectivement sous les rubriques « Chiffres » et « Investisseurs ».

Calendrier d'entreprise

(accessible sous www.norinvest.ch, rubrique « Investisseurs »)

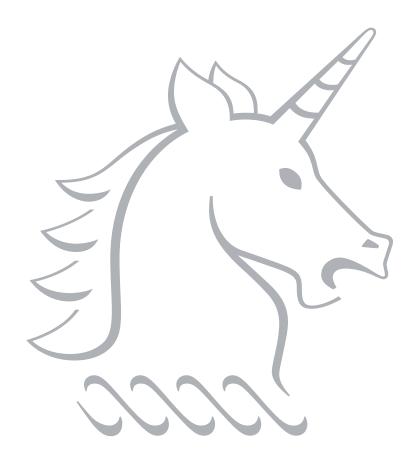
	0 11
22.05.2017	Date de clôture du Registre des actions en
	vue de l'Assemblée générale ordinaire
14.06.2017	Assemblée générale ordinaire
31.08.2017	Mise en ligne des Résultats intermédiaires
	2017 (au 30 iuin 2017)

Mise en ligne du Rapport annuel 2016

Contact

28.04.2017

Norinvest Holding SA	Tél. +41 (0)58 218 60 80
Avenue de Miremont 20	Fax +41 (0)58 218 60 88
Case postale 315	info@norinvest.ch
CH - 1211 Genève 12	www.norinvest.ch



Bilan consolidé

(en milliers de CHF)

Actifs	Annexe	31.12.2016	31.12.2015
Liquidités Créances sur les banques Créances sur la clientèle Créances hypothécaires Opérations de négoce Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés Immobilisations financières Comptes de régularisation Participations non consolidées Immobilisations corporelles Valeurs immatérielles Autres actifs	3.9 3.1 3.1 3.2, 3.9 3.3 3.4, 3.9 3.5, 3.6 3.7 3.7 3.8	413'172 163'677 611'051 180'924 67'043 21'939 98'283 6'027 - 18'783	596'933 248'617 916'477 183'832 65'007 26'366 105'126 7'858 - 19'479 410 7'417
Total des actifs		1'586'979	2'177'522
Total des créances subordonnées		10	6
Passifs	Annexe	31.12.2016	31.12.2015
Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3.3	14'974 1'457'863 28'070	14'083 2'029'801 45'189
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur Obligations de caisse Comptes de régularisation Autres passifs Provisions Réserves pour risques bancaires généraux Capital social Réserve issue du capital Réserve issue du bénéfice Réserve de change Propres parts du capital	3.2, 3.11 3.8 3.12 3.12	482 615 14'013 3'671 1'971 1'000 25'689 72'805 -35'220 -127 -2'917	805 15'883 6'441 2'728 1'500 25'689 72'551 -50'451 264 -1'479
Bénéfice consolidé Total des passifs		4'090 1'586'979	14'518 2'177'522
Total des engagements subordonnés		12'039	12'026
Opérations hors bilan	Annexe	31.12.2016	31.12.2015
Engagements conditionnels Engagements irrévocables	3.1, 4.1 3.1	14'048 23'503	16'409 16'086

Compte de résultat consolidé (en milliers de CHF)

	Annexe	2016	2015
Résultat des opérations d'intérêts Produits des intérêts et des escomptes Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières Charges d'intérêts	5.2	7'935 1'415 792 -1'519	10'369 640 750 -2'473
Résultat brut des opérations d'intérêts		8'623	9'286
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	3.12	1'946	-5'087
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts		10'569	4'199
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement Produit des commissions sur les opérations de crédit Produit des commissions sur les autres prestations de service Charges de commissions		40'107 230 3'890 -9'040	44'870 324 5'848 -13'053
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		35'187	37'989
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	5.1	10'552	17'969
Autres résultats ordinaires Résultat des aliénations d'immobilisations financières Résultat des immeubles Autres produits ordinaires Autres charges ordinaires		19 -22 2'916 -38	- 364 - -2'400
Sous-total Autres résultats ordinaires		2'875	-2'036
Charges d'exploitation Charges de personnel Autres charges d'exploitation	5.3 5.4	-35'668 -20'665	-32'395 -19'425
Sous-total Charges d'exploitation		-56'333	-51'820
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	3.5, 3.7 3.12, 5.5	-2'884 -1'386	-3'512 -1'473
Résultat opérationnel		-1'420	1'316
Produits extraordinaires Charges extraordinaires Variations des réserves pour risques bancaires généraux Impôts	5.5 5.5 5.5 5.8	5'934 -526 500 -398	15'264 -119 -1'500 -443
Bénéfice consolidé		4'090	14'518

Tableau des flux de trésorerie consolidés (en milliers de CHF)

	20	16	20	2015		
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds		
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne) Bénéfice consolidé Variations des réserves pour risques bancaires généraux Corrections de valeur sur participations, amortissements sur	4'090 -	- 500	14'518 1'500	-		
immobilisations corporelles et valeurs immatérielles Variations de change sur immobilisations corporelles Bénéfice sur vente d'immobilisations corporelles Provisions et autres corrections de valeur	2'884 - -	- 47 - 757	3'512 - - -	- 2 14'511 1'655		
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes Délimitations actives Délimitations passives	- 3'168 -	1'949 - 4'640	5'087 - -	3'560 1'624		
Total	10'142	7'893	24'617	21'352		
Flux de fonds net du résultat opérationnel	2'249	-	3'265	-		
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres Réserve de change Ecritures par les réserves Modification des propres titres de participation	- 713 -	391 - 1'184	283 -	- 19 780		
Total	713	1'575	283	799		
Flux de fonds net des transactions relatives aux capitaux propres	-	862	-	516		
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles Immeubles Autres immobilisations corporelles	-	96 1'634	31'228	1'010		
Total	-	1'730	31'228	1'010		
Flux de fonds net des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-	1'730	30'218	-		
Flux de fonds de l'activité bancaire Engagements résultant des dépôts de la clientèle Obligations de caisse Créances sur les banques Créances sur la clientèle Créances hypothécaires Immobilisations financières	100 106'639 5'030 47'095	91'536 115 - - -	135'052 - - - - -	130 - 139'583 5'269 68'485		
Opérations à moyen et long terme (plus de 1 an)	158'864	91'651	135'052	213'467		

Tableau des flux de trésorerie consolidés (suite) (en milliers de CHF)

	20	16	20	2015		
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds		
Engagements envers les banques Engagements résultant de dépôts de la clientèle Obligations de caisse Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés Créances sur les banques Créances sur la clientèle Créances hypothécaires Opérations de négoce Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés Autres instruments financiers évalués à la juste valeur Immobilisations financières	891 - - - 84'874 200'952 - - 4'427 482	480'402 75 17'119 - 2'373 2'036 - 40'252	3'912 208'849 - 36'669 137'842 - - -	475 - - 169'701 6'342 58'988 14'787 - 8'523		
Opérations à court terme	291'626	542'257	387'272	258'816		
Total	450'490	633'908	522'324	472'283		
Flux de fonds net de l'activité bancaire	-	183'418	50'041	-		
Liquidités	183'761	-	-	83'008		
Total	186'010	186'010	83'524	83'524		

Etat des capitaux propres consolidés (en milliers de CHF)

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserve de change	Propres parts du capital	Bénéfice consolidé	Total
Capitaux propres au 01.01.16	25'689	72'551	-50'451	1'500	264	-1'479	14'518	62'592
Transfert à la réserve issue du bénéfice Acquisition de propres parts au	-	-	14'518	-	-	-	-14'518	-
capital à la valeur d'acquisition Aliénation de propres parts au capital à la valeur d'acquisition Bénéfice résultant de l'aliénation de propres	-	-	-	-	-	-2'695 1'257	-	-2'695 1'257
parts au capital Différences de change Prélèvements aux réserves pour risques bancaires	-	254	713	-	- -391	-	-	254 322
généraux Bénéfice consolidé au 31.12.16	-	-	-	-500 -	-	-	4'090	-500 4'090
Capitaux propres au 31.12.16	25'689	72'805	-35'220	1'000	-127	-2'917	4'090	65'320

Annexe aux comptes consolidés

1 Raison sociale, forme juridique et siège

Norinvest Holding SA, société anonyme de droit suisse, a été enregistrée le 10 avril 1984 au Registre du Commerce de Genève. Son activité principale est l'acquisition, la vente, l'administration et le contrôle de participations et d'investissements dans toutes sociétés, en particulier actives dans les domaines bancaire et financier.

Sa seule participation est Banque Cramer & Cie SA, société anonyme de droit suisse. En sus de son siège social à Genève, elle est active au travers de ses succursales à Lausanne, Lugano et Zurich. La Banque dispose d'une filiale, Private Investment Bank Limited basée à Nassau, Bahamas.

Activité et effectif du personnel

Dans le cadre de son activité, le Groupe effectue notamment les opérations suivantes :

- Acceptation de fonds en compte courant;
- Gestion de fortune;
- Exécution de toutes les opérations sur instruments financiers, papiers ou droits-valeurs dérivés et métaux précieux, ainsi que toutes opérations de bourse pour propre compte ou compte de tiers;
- Octroi de crédits lombards et hypothécaires, de prêts et d'avances à terme fixe ou à vue;
- Opérations de change au comptant ou à terme;
- Exécution d'opérations à titre fiduciaire;
- Gestion et conservation de patrimoines;
- Activité « Structured Finance ».

Le Groupe peut en outre acquérir, administrer et contrôler des participations dans toutes les entreprises travaillant dans le même secteur d'activité et acquérir des immeubles en Suisse ou à l'étranger. En 2012, sa participation bancaire a délégué ses activités de backoffice ainsi que certaines activités liées à la maintenance des infrastructures informatiques, au sens de la circulaire FINMA 2008/7.

Au 31 décembre 2016, le Groupe employait 161 personnes, pour un équivalent temps plein de 154 personnes, dont 4 personnes chez Norinvest Holding SA (fin 2015: 153 et 138 dont 4 chez Norinvest Holding SA).

2 Autres indications requises par la Circulaire FINMA 2015/01

2.1 Principes de comptabilisation et d'évaluation

2.1.1 Principes généraux

Les principes de comptabilité, de comptabilisation et d'évaluation sont conformes au code des obligations, à

la loi sur les banques et à son ordonnance ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomérats financiers définies par la circulaire 2015/01 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA (PCB-FINMA).

Norinvest Holding SA a requis et obtenu la radiation de la cotation de ses actions à la SIX à partir du 28 avril 2017 (dernier jour de cotation le 27 avril 2017). Les indications requises selon les PCB-FINMA pour les sociétés dont les titres de participation sont cotés ne sont dès lors pas présentées en annexe des états financiers 2016.

Le bouclement consolidé est établit selon le principe de l'image fidèle et présente la situation économique du Groupe de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes consolidés ne peuvent pas contenir de réserve latentes. Les chiffres des annexes ont été arrondis pour les besoins de la publication.

Méthode de consolidation

Les sociétés dans lesquelles la maison mère détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote, a le pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'administration ou de la direction, ou qu'elle contrôle d'une autre manière sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne (purchase method).

Les opérations internes au Groupe, ainsi que les bénéfices intra-groupe, font l'objet d'écritures d'élimination lors de l'établissement des comptes consolidés.

Les participations détenues en vue de leur vente dans les 12 prochains mois ne sont pas consolidées. Elles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les participations suivantes :

- Banque Cramer & Cie SA, Genève
- Private Investment Bank Limited (PIBL), Nassau

La société Cramer Wealth Management SA a été mise en liquidation au cours de l'exercice 2015 et a été radiée du Registre du Commerce du Canton de Genève le 15 décembre 2016

Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont l'entreprise peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de l'entreprise et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, il s'agit d'un engagement conditionnel, qui est commenté dans l'annexe.

Les postes présentés dans les positions du bilan sont évalués individuellement, à l'exception des immobilisations corporelles pour lesquelles il est fait usage de la disposition transitoire reportant au 1^{er} janvier 2020 au plus tard la mise en œuvre de l'évaluation individuelle. Les pertes non réalisées et non enregistrées figurent en annexe 5.6.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites. La compensation entre créances et engagements est limitée à la compensation des corrections de valeur avec les positions actives correspondantes.

Instruments financiers

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

Opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres se réfèrent aux opérations de mise/prise en pension (repurchase/reverse-repurchase) ainsi qu'aux opérations de prêt/emprunt de titres (securities lending/securities borrowing).

Créances sur les banques, créances sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances sur les banques, créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires.

Les créances compromises, qui résultent de situations où il est invraisemblable que le débiteur sera en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des corrections de valeur individuelles. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et la valeur vraisemblablement réalisable de celle-ci.

Le montant vraisemblablement réalisable de la couverture est la valeur de liquidation (valeur d'aliénation estimative, de laquelle sont retranchés les coûts de

détention et les charges de liquidation). Dans ces cas, le Groupe examine toujours la totalité de l'engagement du client ou de l'entité économique quant au risque de contrepartie qu'il pourrait représenter.

Le Groupe n'emploie pas de système de notation interne concernant le classement de ses créances. Le suivi des positions à risques est effectué par le service des Crédits qui définit les corrections de valeur nécessaires pour les créances compromises et en souffrance identifiées. Les créances compromises sont portées au bilan à la valeur nominale dès lors que le capital et les intérêts dus sont à nouveau réglés selon les dispositions contractuelles et les critères de solvabilité.

Les corrections de valeur individuelles et les corrections de valeur pour risques de défaillance et pour risques latents sont compensées avec les positions actives correspondantes. Les corrections de valeur sont dissoutes avec incidence sur le résultat par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux enregistrés dans des comptes métaux sont évalués à la juste valeur, dans la mesure où le bien concerné est traité sur un marché efficient au niveau du prix et liquide.

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Opérations de négoce

Tous les instruments financiers dérivés des opérations de négoce sont évalués à la juste valeur et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont publiées dans les rubriques correspondantes du bilan. La juste valeur a pour base les prix de marché, les notations de cours de brokers ainsi que des modèles d'évaluation (discounted cashflow).

Le résultat réalisé des opérations de négoce et celui non réalisé de l'évaluation des opérations de négoce sont enregistrés à la rubrique «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

Opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent.

Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le

compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position «Autres actifs » soit à la position « Autres passifs ».

Le Groupe documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. Le Groupe vérifie périodiquement l'effectivité de la relation de couverture. Lorsque cette relation est partiellement ou entièrement ineffective, la fraction ineffective de l'opération est assimilée à une opération de négoce et enregistrée dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Autres instruments financiers avec évaluation à la juste valeur et engagements résultant d'instruments financiers évalués à la juste valeur (option de la juste valeur)

Dans le cadre des activités « Structured Finance », le Groupe peut procéder à l'émission de produits structurés. Les produits structurés émis sont publiés dans la rubrique « Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur ». Ceux-ci sont inscrits au bilan dans ces positions et évalués à la juste valeur lorsque les conditions ci-dessous sont remplies de manière cumulative :

- Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur et correspondent à la stratégie de placement et de gestion des risques qui assure une saisie, une mesure et une limitation appropriée des différents risques.
- Entre les instruments financiers de l'actif et les engagements, il existe une relation de couverture économique ayant pour conséquence une neutralisation très large de l'évaluation à la juste valeur dans le compte de résultat.
- L'impact éventuel d'une modification de la propre solvabilité sur la juste valeur, postérieure à l'inscription initiale au bilan, est neutralisé dans le compte de résultat et enregistré dans le compte de compensation.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participation, des stocks de métaux précieux sous forme physique ainsi que les éventuels immeubles et les marchandises repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente.

Pour les immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation au plus à concurrence des coûts historiques ou des coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle. Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques «Autres charges ordinaires» ou «Autres produits ordinaires».

Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

L'évaluation et l'enregistrement au bilan des titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance est effectué à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio ou du disagio (composantes du taux) sur la durée («accrual method»). Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance doivent être enregistrées immédiatement dans «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques «Autres actifs » ou «Autres passifs ».

Titres de créance qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

L'évaluation est effectuée selon le principe de la valeur la plus basse. Les adaptations de valeur résultant de l'évaluation subséquente sont enregistrées globalement dans les «Autres charges ordinaires» ou les «Autres produits ordinaires».

Les modifications de valeur relatives au risque de défaillance sont enregistrées dans la position «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Titres de participation, stocks de métaux précieux détenus sous forme physique et pour propre compte, immeubles et marchandises repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente.

L'évaluation des titres de participation est effectuée à la valeur la plus basse. Les stocks physiques de métaux précieux servant à la couverture des engagements en comptes métaux sont, comme ces derniers, évalués à la juste valeur. En ce qui concerne les éventuels immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente, la valeur la plus basse correspond au montant qui, du coût d'achat et de la valeur de liquidation, est le moins élevé des deux. Les adaptations de valeur sont enregistrées globalement dans les « Autres charges ordinaires » ou les « Autres produits ordinaires ».

Participations non consolidées

Sont considérés comme participations non consolidées, les titres de participation émis par des entreprises, que le Groupe détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part des voix.

Les participations non consolidées sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires. Le Groupe examine à chaque date du bilan si la valeur des participations s'est dépréciée.

Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. S'il observe de tels signes, le Groupe détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur réalisable est la plus élevée des valeurs entre la valeur nette du marché et la valeur d'usage.

La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ». Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés cumulés sur la durée d'utilisation estimée.

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles », en fonction de la durée d'utilisation estimée avec prudence.

La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles se résume comme suit :

-	Immeubles de la Banque		100 ans
-	Immeubles de la Banque à Nass	au	10 ans
-	Travaux de rénovation des imme	eubles	10 ans
-	Véhicules		8 ans
-	Progiciel ASSL selo	n durée du	contra
-	Machines de bureau et mobilier		5 ans
-	Hardwares serveurs		5 ans
-	Autres programmes informatique	es	3 ans
-	Autres hardwares		3 ans
-	Installation téléphonique		3 ans
-	Transformations des locaux s	selon durée	du bai

Le Groupe examine, à la date du bilan, si la valeur de chaque immobilisation corporelle est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. S'il observe de tels signes, le Groupe détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur d'une immobilisation corporelle fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par le Groupe.

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont portées à l'actif du bilan lorsqu'elles vont procurer au Groupe des avantages économiques s'étendant sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles créées par le Groupe ne sont pas activées. Les valeurs immatérielles sont portées au bilan et évaluées selon le principe des coûts d'acquisition.

L'écart de 1ère consolidation actif (goodwill) est porté au bilan et amorti en fonction de la durée d'utilisation estimée d'un maximum de 5 ans. L'amortissement annuel est inscrit au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de valeurs immatérielles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires et qui ne sont pas réutilisées immédiatement pour d'autres besoins de même nature sont dissoutes par le compte de résultat.

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions, économiquement plus nécessaires, sont enregistrées comme suit :

- les provisions pour impôts par la rubrique «Impôts»;
- les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel »;
- les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes », à l'exception des provisions de restructuration constituées par la rubrique « Charges de personnel ».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques découlant de l'activité du Groupe.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat «Variations des réserves pour risques bancaires généraux». Les réserves pour risques bancaires généraux ne sont pas imposées compte tenu des pertes reportées fiscalement déductibles dont le Groupe dispose.

Propres parts du capital

L'achat de propres parts du capital est enregistré à la valeur d'acquisition au moment de la transaction dans la rubrique «Propres parts du capital», qui est déduite des capitaux propres. Le Groupe ne fait pas d'évaluation subséquente.

Dans le cas d'une revente de propres parts du capital, le résultat réalisé est enregistré dans la rubrique « Réserve issue du capital » et le Groupe réduit la position « Propres parts du capital » de la valeur d'acquisition des actions propres vendues.

Impôts

Les impôts courants sont des impôts récurrents, en règle générale annuels, affectant le revenu et le capital. L'impôt sur les transactions n'en fait pas partie.

Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Comptes de régularisation » (passif). Les impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Impôts » du compte de résultat.

Le Groupe détermine de manière systématique les différences d'évaluation entre les valeurs fiscalement déterminantes et les valeurs comptables et prend en compte les effets fiscaux latents. Si nécessaire, il constitue des provisions pour les impôts latents par la rubrique «Impôts ».

Engagements de prévoyance

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la norme Swiss GAAP RPC 16. Par engagements de prévoyance, on entend tous les engagements issus des plans des institutions de prévoyance qui garantissent des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité.

Le Groupe est redevable de la totalité des cotisations de prévoyance réglementaires. La constitution de réserves visant à financer le coût inhérent à l'augmentation de l'espérance de vie s'effectue dans ce cadre.

Opérations hors bilan

Les opérations hors bilan sont présentées à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions au passif du bilan sont constituées.

2.1.2 Modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

2.1.3 Saisie des opérations

Les transactions sont enregistrées au bilan à la date de leur conclusion. Le résultat de toutes les opérations conclues est intégré au compte de résultat à la date de sa réalisation.

2.1.4 Traitement des intérêts en souffrance

Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés jusqu'à l'expiration, au plus tard, du délai de 180 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont amorties par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Les intérêts et les commissions correspondantes réputés comme compromis ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts et les commissions échus depuis plus de 180 jours et impayés. Pour ce qui est des crédits en comptes courants, sont considérés comme étant compromis les intérêts et les commissions lorsque la limite de crédit est dépassée depuis plus de 180 jours. Dès cet instant, et jusqu'au moment où aucun intérêt échu depuis 180 jours n'est ouvert, les intérêts et commissions courus futurs ne sont pas crédités dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes ».

2.1.5 Conversion des monnaies étrangères

Les positions en monnaies étrangères lors de la clôture annuelle sont converties en francs suisses au taux en vigueur à la date du bilan dans la mesure où elles ne sont pas évaluées au cours historique. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ». Les taux de conversion des principales monnaies étaient les suivants :

	2.2016 de clôture	31.12.2015 Cours de clôture			
USD	1.0182	USD	1.0018		
EUR	1.0711	EUR	1.0877		
GBP	1.2567	GBP	1.4766		
JPY	0.0087	JPY	0.0083		

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en monnaies locales aux taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les résultats de change en monnaies étrangères sont convertis en monnaies locales au moment de leur enregistrement. Les gains et pertes de change non réalisés sont enregistrés au compte de résultat à la date du bilan.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés du Groupe sont convertis en francs suisses au taux de change de clôture. Les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de la période de référence. Les écarts de change résultant de la conversion

en francs suisses des états financiers individuels sont affectés aux fonds propres (Réserve de change).

2016		2015		
Cours annuel moyen		Cours annuel moyen		
USD	0.9895	USD	0.9651	

2.1.6 Traitement du refinancement des positions contractées dans le cadre de l'activité de négoce

Les coûts de refinancement des opérations de négoce ne sont pas portés au débit du résultat des opérations de négoce.

2.2 Gestion des risques

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des principaux risques auxquels le Groupe est exposé. Cette analyse repose sur les données et les outils mis en place par le Groupe en matière de gestion des risques. Lors de son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place en vue de gérer et réduire les risques. Les principes de gestion des risques du Groupe Banque Cramer et de ses filiales sont montrés séparément de ceux de la maison mère Norinvest Holding SA.

Groupe Banque Cramer et ses filiales

La directive interne « Politique des risques – Gestion des risques », approuvée par le Conseil d'administration de Banque Cramer & Cie SA, est le document directeur qui définit la politique des risques et fixe les limites pour les opérations pour compte propre. Différents comités ont été créés afin d'assurer la gestion des risques en interne.

Risques de crédit

La stratégie du Groupe consiste principalement à limiter l'octroi des crédits à ceux garantis par le nantissement d'avoirs déposés auprès du Groupe. Les avoirs des clients servant de couverture pour les crédits lombards sont évalués quotidiennement à la valeur de marché pondérée par les marges de nantissement définies par type d'investissement et approuvées par le Conseil d'administration. Le Groupe accorde également des crédits hypothécaires sur des biens immobiliers situés en Suisse. Une revue est faite tous les 5 ou 10 ans sur les immeubles d'habitation et tous les 3 ou 5 ans sur les autres immeubles en fonction du taux d'avance par rapport à la valeur vénale.

Suite à l'acquisition et la fusion par absorption de Valartis Bank AG (ci-après ex-VBAG), le Groupe a repris une équipe de collaborateurs spécialisés dans l'activité de « Structured Finance ». Cette activité consiste à développer et implémenter des investissements complexes « tailor made » pour des clients institutionnels et des clients privés fortunés. Ces opérations incluent généralement des crédits majoritairement garantis.

Le respect des marges sur les crédits est surveillé de manière régulière par le service des Crédits. Un rapport détaillé des risques de crédit est remis à la Direction générale à chacune de ses séances. Les découverts et avances accordés sans l'existence d'un acte de nantissement signé sont comptablement considérés comme en blanc, même si le débiteur dispose d'un dépôt titres auprès du Groupe.

Les créances en souffrance sont, compte tenu de leur degré de risque de perte, réparties en deux catégories: les créances en souffrance et les créances compromises. Une créance est considérée en souffrance lorsque l'un des paiements relatif au règlement des intérêts, au paiement des commissions, au remboursement partiel ou intégral du capital n'a pas été totalement obtenu depuis plus de 90 jours après l'échéance. Cela n'engage aucune écriture comptable spécifique.

Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 180 jours. Ces créances sont évaluées individuellement à la valeur de liquidation et la dépréciation de valeur y relative portée en diminution du poste concerné à l'actif du bilan.

Le Groupe tient à jour, mensuellement, la liste des créances compromises et en souffrance. Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés et le service de la dette a repris normalement.

Le Conseil d'administration a décidé, courant 2012, d'arrêter ses activités de négoce international pour le compte de clients. Au 31 décembre 2016, une opération faisant l'objet d'une dépréciation de valeur est toujours ouverte mais vouée à disparaître dans un horizon à court terme. Les crédits en blanc sont en général des crédits commerciaux ou des dépassements en compte de la clientèle.

Risques de contrepartie dans les affaires interbancaires

Dans les transactions interbancaires et les activités de négoce, le Groupe utilise pour la gestion des risques de contrepartie un système de limites. Il ne travaille qu'avec des contreparties de premier ordre et ne noue jamais de relation d'affaires sans procéder à une évaluation détaillée du risque de défaut. Le montant de la limite est essentiellement fonction de la notation de la contrepartie.

Le réexamen de la notation de la contrepartie et, partant, de la hauteur de la limite a lieu régulièrement. La fonction de contrôle des risques procède à une surveillance mensuelle de la notation de la contrepartie. En cas d'événements de marché extrêmes, le Groupe examine la situation afin de pouvoir réagir rapidement à une aggravation du risque.

Risques de taux

En raison de la structure de ses activités de bilan, le Groupe est exposé à une évolution défavorable causée par une variation des taux d'intérêts sur le marché. Le risque de taux est limité par un suivi régulier de la concordance des échéances entre les actifs et les passifs et par l'utilisation ponctuelle d'instruments de couverture. L'analyse des risques de taux est régie par une Directive spécifique en la matière, approuvée par le Conseil d'administration qui fixe notamment les limites à respecter, les compétences pour la prise de risques et les contrôles à effectuer.

Le service Risk Management détermine l'exposition au risque de taux d'intérêt et rapporte celle-ci régulièrement à la Direction générale. Le refinancement à long terme et la gestion des risques de taux sont assurés par l'Exécution Desk en collaboration avec le Risk Management. Ses objectifs sont :

- Appréhender, mesurer et piloter les risques de taux liés aux opérations de la clientèle;
- Optimiser le résultat financier des opérations de couverture;
- Surveiller la liquidité et prévenir des pénuries potentielles de liquidités.

Risques de compliance

Le Groupe a défini une méthodologie et mis en place les directives et procédures requises pour l'identification, la mesure, le contrôle et la surveillance du risque compliance, ainsi que la transmission des informations y relatives par le biais de rapports détaillés aux organes. Le dispositif relatif au risque compliance est adapté au fur et à mesure de l'évolution du cadre règlementaire qui est suivie attentivement par le Groupe au moyen de la veille règlementaire constante établie. Une revue annuelle des activités et des événements liés au risque compliance est assurée par le service Compliance et rapportée aux organes. De même, la planification des tâches permettant d'encadrer le risque compliance est faite annuellement.

Autres risques de marché

Risques de change

Le Groupe gère le risque de change afin de minimiser l'impact que les fluctuations monétaires pourraient avoir sur son revenu. Sa stratégie consiste fondamentalement à équilibrer les actifs en monnaies étrangères avec les passifs en monnaies étrangères.

Opérations de négoce

Le négoce d'instruments financiers est effectué pour le compte de la clientèle et pour compte propre. Les activités pour propre compte se limitent à des opérations de couverture en lien avec des positions nostro ainsi qu'à des transactions ayant trait à la gestion de la structure du bilan. Dans le cadre de la gestion de la liquidité du Groupe, celui-ci procède à l'acquisition de différentes positions dans ses portefeuilles titres. Les limites de ces

positions ont été préalablement autorisées par le Conseil d'administration.

Liquidité

La stratégie en matière de liquidité est élaborée par le comité ALM. Le Risk Management est responsable du suivi du risque de liquidité et du respect des limites. Le Risk Management effectue une revue, au minimum une fois par an, à destination du Conseil d'administration.

La stratégie, définie par le comité ALM, est approuvée par la Direction générale. Les limites de liquidité sont approuvées régulièrement par la Direction générale et le Conseil d'administration qui tiennent compte de la stratégie du Groupe ainsi que de l'appétit au risque.

La gestion de la liquidité doit permettre au Groupe de disposer d'une liquidité solide lui permettant de faire face en tout temps à ses obligations de paiement.

Risques opérationnels

On entend par risques opérationnels le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes ou résultant d'événements extérieurs.

L'évaluation des risques opérationnels porte sur les pertes financières directes ainsi que sur les conséquences qu'entraînerait une perte de confiance des clients. L'objectif premier de la gestion des risques opérationnels est de conforter la réputation de l'établissement vis-à-vis des clients, des actionnaires et du régulateur. Un suivi des erreurs opérationnelles est effectué et est communiqué chaque mois au CFO.

Autres risques

Le gouvernement suisse et le département américain de la justice ont signé un accord au mois d'août 2013 visant à régler un désaccord fiscal entre les deux pays. Dans ce cadre, le Groupe, comme toutes les autres banques suisses est confronté aux incertitudes qui pèsent sur l'environnement juridique et réglementaire dans lequel il évolue.

Un montant de CHF 630'760 (fin 2015: CHF 630'760) est constitué de placements déposés auprès du Groupe, liés à des biens immobiliers pour lesquels il n'existe pas de marché régulier. Ces placements ont été initiés par l'ex-Cramer & Cie sur la base de mandats de gestion élargis qui ne se limitent pas aux opérations bancaires ordinaires, telles que définies dans les directives concernant le mandat de gestion de fortune publiées par l'Association Suisse des Banquiers.

Norinvest Holding SA

Norinvest Holding SA, en tant que Société mère, surveille trois catégories de risques pour l'ensemble de ses activités propres : le risque stratégique et métier, le risque opérationnel et le risque de crédit.

Risque stratégique et métier

Le risque stratégique et métier résulte de la qualité des décisions prises au sujet de la politique générale de l'orientation des affaires et des investissements les plus importants.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont notamment ceux qui pourraient résulter d'un éventuel dysfonctionnement des procédures de reporting et / ou inhérents au comportement du personnel du Groupe à l'intérieur ou à l'extérieur de l'ensemble des sociétés.

Risques de crédit

Les créances échues à la date du bouclement sont analysées et, au besoin, des correctifs de valeurs et provisions sont constitués afin de couvrir les risques de perte. Norinvest Holding SA détermine, surveille et cherche à limiter l'impact de ces risques sous les angles suivants :

- financier : notamment l'impact sur les fonds propres et le bénéfice net consolidé ;
- réputation : les conséquences que ces risques pourraient avoir sur le Groupe et sur Norinvest Holding SA en particulier.

2.3 Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Créances couvertes par hypothèque

Pour les financements de biens immobiliers à usage propre, le Groupe actualise à intervalles réguliers selon les circonstances mais au minimum tous les 10 ans la valeur des gages fournie par les modèles hédoniques établis par des prestataires externes. Après validation des nouvelles évaluations, le taux d'avance sur gage est mis à jour.

Le Groupe analyse également les arriérés d'intérêts et le respect du plan d'amortissement. Sur cette base, le Groupe identifie les crédits hypothécaires présentant des risques accrus. Après un examen détaillé, effectué par des spécialistes internes, ces crédits peuvent faire l'objet d'une demande de sûretés supplémentaires ou d'une correction de valeur pour défaut de couverture.

La valeur des immeubles de rapport est déterminée à l'aide d'un modèle de capitalisation des revenus durables estimés. Ce modèle tient compte des données de marché et des taux de vacance. L'état locatif des immeubles de rapport est vérifié lors des révisions réglementaires. S'il y a des indices de changements de l'état locatif ou du taux de vacance, le Groupe procède à une réévaluation sans attendre l'échéance de la période de réexamen.

Crédits couverts par d'autres couvertures

Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Si la valeur de nantissement des sûretés vient à être inférieure au montant du crédit, le Groupe exige soit un remboursement partiel, soit des sûretés supplémentaires. Si l'insuffisance de couverture croît ou s'il existe des conditions de marché exceptionnelles, le Groupe réalise les sûretés.

Crédits sans couverture

Pour les crédits commerciaux, le Groupe demande annuellement ou à intervalles plus rapprochés des informations sur la marche des affaires de l'entreprise. Il exige la transmission des comptes annuels audités ainsi que, le cas échéant, des bouclements intermédiaires. Ces informations sont examinées par le service des Crédits, qui identifiera éventuellement une augmentation des risques.

Si tel est le cas, le Groupe procédera à une évaluation détaillée et définira avec le conseiller à la clientèle les mesures qui s'imposent. Si cette phase montre que le crédit est compromis, le Groupe constitue une correction de valeur.

Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les nouveaux besoins de corrections de valeur et de provisions sont identifiés selon la procédure décrite aux chapitres précédents. Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture mensuelle et les corrections de valeur adaptées en conséquence si nécessaire. Les corrections de valeur sur les positions à risque sont examinées et déterminées par le Comité Crédits. Les décisions du Comité Crédits sont soumises soit à la Direction générale soit au Conseil d'administration pour approbation.

Evaluation des sûretés de crédit

Créances couvertes par hypothèque

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation des sûretés axée sur l'utilisation de l'objet. Les estimateurs internes utilisent pour les biens destinés à l'habitation des modèles d'évaluation hédoniques. Ces évaluations sont rapprochées au prix d'une transaction effective dans la même localité. Pour les immeubles locatifs, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, l'évaluation est confiée à des experts immobiliers externes, qui déterminent la valeur de rendement. Pour les créances compromises, la valeur de liquidation du bien est établie. Le Groupe prend comme base de l'octroi des crédits la valeur la plus basse entre l'estimation interne, le prix d'achat et l'éventuelle estimation externe.

Crédits couverts par un portefeuille de titres diversifié

Pour les crédits lombards et autres crédits couverts par des titres, seules des sûretés (obligations, actions) facilement négociables sont acceptées. Le Groupe accepte les produits structurés si les investissements font l'objet d'une cotation régulière ou si ceux-ci sont émis par le Groupe lui-même. Pour couvrir le risque de marché, le Groupe pratique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement.

Crédits avec couverture unique ou concentration Pour les crédits couverts par des titres uniques ou peu diversifiés, des sûretés commodément négociables auprès d'une bourse reconnue ou sur un marché représentatif sont acceptées.

Pour couvrir le risque de marché, le Groupe applique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement, conformes aux valeurs d'avance définies dans la réglementation interne du Groupe, respectivement des décotes correspondantes, qui sont en pratique normalement plus conservatrices que les décotes réglementaires standards, ou tout au moins équivalentes.

2.4 Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation de la comptabilité de couverture

Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés Le Groupe conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de négoce et de couverture.

Le Groupe n'a pas d'activité de « market maker » significative. Il pratique le négoce d'instruments standardisés aussi bien que d'instruments de gré à gré, et ce tant pour propre compte qu'à la demande de clients. Il n'exerce pas d'activité de négoce de dérivés de crédit.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à la fois dans le cadre de l'activité «Structured Finance» ainsi que dans le cadre de la gestion des risques. Dans le cadre de la gestion des risques, ils servent essentiellement à couvrir les risques de taux d'intérêt.

Utilisation de la comptabilité de couverture (« hedge accounting »)

La comptabilité de couverture est utilisée dans le cadre de swaps de taux d'intérêt.

Constitution des groupes d'instruments financiers Les positions sensibles aux variations de taux (essentiellement des créances hypothécaires) sont groupées par échéance et par monnaie et couvertes à l'aide d'opérations de macro hedge.

Le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base. Il documente l'objectif de l'opération de couverture ainsi que la méthode pour mesurer l'effectivité de la relation de couverture.

2.5 Evénements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats du Groupe n'est intervenu après le 31 décembre 2016, date du bilan du Groupe.

3 Informations relatives au bilan consolidé

3.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises (en milliers de CHF)

Couverture des créances et des opérations hors bilan	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) Créances sur la clientèle Créances hypothécaires - immeubles d'habitation - immeubles commerciaux - artisanat et industrie - autres	1'316 151'211 10'552 8'805 10'636	602'279 - - - -	12'202 - - - -	615'797 151'211 10'552 8'805 10'636
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2016	182'520	602'279	12'202	797'001
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2015	185'404	906'923	14'908	1'107'235
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2016	182'240	602'279	7'456	791'975
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2015	185'375	903'166	11'768	1'100'309
Hors bilan Engagements conditionnels Engagements irrévocables	- 8'660	13'056 12'261	992 2'582	14'048 23'503
Total du hors bilan 31.12.2016	8'660	25'317	3'574	37'551
Total du hors bilan 31.12.2015	390	28'021	4'084	32'495
Créances compromises	Montant brut	Valeur estimée de réalisation de sûretés	Montant net	Correctifs de valeur individuels
31.12.2016	8'755	3'750	5'005	5'016
31.12.2015	6'748	3'002	3'746	3'755

Le montant net des créances compromises a augmenté de KCHF 1'259 par rapport à l'année précédente. La détérioration de la situation s'explique pour l'essentiel par la baisse de la valeur de réalisation des sûretés.

3.2 Répartition des opérations de négoce et autres instruments financiers évalués à la juste valeur (en milliers de CHF)

Actifs	31.12.2016	31.12.2015
Opérations de négoce Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire - dont cotés Titres de participation Autres actifs du négoce	55'842 53'953 1'930 9'271	61'002 61'002 4'005
Total des actifs	67'043	65'007
Engagements	31.12.2016	31.12.2015
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur Produits structurés émis par le Groupe, voir la note 3.11	482	-
Total des engagements	482	-

3.3 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs) (en milliers de CHF)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture				
	Valeurs de rempla- cement positives	rempla- Volumes at cement des		Valeurs de rempla- cement positives	Valeurs de rempla- cement négatives	Volumes des contrats		
Instruments de taux Swaps d'intérêts	1	10	1'350	78	4'047	89'520		
Devises/Métaux précieux Contrats à terme Swaps de devises Options (OTC)	3'430 5'102 13'328	3'533 5'350 15'130	265'874 644'514 412'063	- - -	- - -	-		
31.12.2016	21'861	24'023	1'323'801	78	4'047	89'520		
31.12.2015	26'277	39'761	1'739'716	89	5'428	99'125		

Le Groupe n'effectue pas de contrat de netting des valeurs de remplacement positives et négatives.

Répartition selon les contreparties	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	7'984	13'955

3.4 Répartition des immobilisations financières

(en milliers de CHF)

	Valeur	comptable	Juste va	leur
Répartition des immobilisations financières	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Titres de créance - dont destinés à être conservés	69'356	79'543	69'231	79'223 79'223
jusqu'à l'échéance Titres de participation Métaux précieux	69'356 4'250 24'677	79'543 4'543 21'040	69'231 4'385 24'677	4'701 21'040
Total des immobilisations financières	98'283	105'126	98'293	104'964
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	61'226	66'530	61'115	66'253
Répartition des contreparties selon la notation	AAA	AA+	AA	AA-
Valeur comptable des titres de créances	48'973	3'056	12'244	5'083

Le Groupe se fonde sur les classes de notation de Fitch.

3.5 Présentation des participations non consolidées

(en milliers de CHF)

			au		Désinvestis- sements		
Participations non consolidées - sans valeur boursière	602	-602	-	-	-	-	-

Les chiffres ci-dessus se réfèrent à une participation à hauteur de 30 % dans la société en liquidation Sofipo SA. Cette dernière est en liquidation et est donc exclue du périmètre de consolidation. Elle est portée au bilan à la valeur d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

3.6 Indication des entreprises dans lesquelles le Groupe détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité	Monnaie	Capital social	Part de capital et part des voix en % 31.12.2016	Part de capital et part des voix en % 31.12.2015	Détention directe / indirecte
Participations consolidées par intégration globale Banque Cramer & C ^{ie} SA, Genève Private Investment Bank Limited, Nassau	Banque Gestion de fortune	CHF	50'000'000	100	100 100	Directe Indirecte
Participations non consolidées Sofipo SA en liquidation, Lugano Golay-Buchel & Cie SA en liquidation, Lausanne Cramer Wealth Management SA, en liquidation, Genève	Fiduciaire Commerce de perles Gestion de patrimoines et services financiers	CHF CHF	2'000'000 en liquid. 2'000'000	30 radiée radiée	30 en liquid.	Indirecte Directe Indirecte

La société Sofipo SA est entrée en liquidation par décision de son assemblée générale du 18 mars 2016.

La société Golay-Buchel & C^{ie} SA est entrée en liquidation par décision de son assemblée générale du 21 mai 2015 et une répartition anticipée de l'actif a été effectuée le 12 novembre 2015. Elle a été radiée du Registre du Commerce du Canton de Vaud le 25 octobre 2016.

La société Cramer Wealth Management SA est entrée en liquidation par décision de son assemblée générale du 30 juin 2015 et a été radiée du Registre du Commerce du Canton de Genève le 15 décembre 2016.

3.7 Présentation des immobilisations corporelles et des valeurs immatérielles (en milliers de CHF)

Immobilisations corporelles	Valeur d'acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2015	Investisse- ments	Désinvestis- sements (y.c effet de change)	Amortisse- ments	Valeur comptable au 31.12.2016
Immeubles à l'usage du Groupe Autres immeubles Software acquis séparément Autres immobilisations corporelles	27'775 2'730 20'986 6'977	-13'608 -43 -18'958 -6'380	14'166 2'688 2'028 597	96 - 1'466 168	8 40 -2 1	-990 -137 -1'035 -311	13'281 2'590 2'457 455
Total des immobilisations corporelles	58'468	-38'989	19'479	1'730	47	-2'473	18'783
Valeurs immatérielles							
Goodwill	11'902	-11'491	411	-	-	-411	-
Total des valeurs immatérielles	11'902	-11'491	411	-	-	-411	-

3.7 Présentation des immobilisations corporelles et des valeurs immatérielles (suite)

(en milliers de CHF)

Leasing opérationnel	31.12.2016	31.12.2015
Engagements de leasing non inscrits au bilan Echéant dans les 12 mois Echéant dans un intervalle compris entre 12 mois et 5 ans Echéant à plus de 5 ans	539 4'540 8'481	290 4'113 3'303
Total des engagements de leasing non inscrits au bilan	13'560	7'706
- dont résiliables à 12 mois	-	-

3.8 Répartition des autres actifs et autres passifs

(en milliers de CHF)

Autres actifs	31.12.2016	31.12.2015
Comptes de règlement Impôts indirects à récupérer Compte de compensation Solde vente immeuble ex-BDG à recevoir Actifs divers	13 240 3'295 2'531 1	73 286 4'526 2'531 1
Total des autres actifs	6'080	7'417
Autres passifs	31.12.2016	31.12.2015
Comptes de règlement Impôts indirects dus Compte de compensation Solde composante de taux sur opérations d'intérêts ex-VBAG Engagements consécutifs à des prestations	230 1'088 79 2'242 32	993 1'547 89 3'812
Total des autres passifs	3'671	6'441

3.9 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

(en milliers de CHF)

	31.12.2016		31.12.2015	
Actifs nantis/cédés	Valeurs	Engagements	Valeurs	Engagements
	comptables	effectifs	comptables	effectifs
Créances sur les banques	16'003	6'908	12'343	6'344
Opérations de négoce	5'091	1'597	4'500	295
Immobilisations financières	2'037	1'459	7'030	-
Total des actifs nantis/cédés	23'131	9'964	23'873	6'639

3.10 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance (en milliers de CHF)

Réserves de contribution de l'employeur (RCE)

Il n'existe pas de réserves de cotisations de l'employeur auprès des institutions de prévoyance au 31 décembre 2016 (2015 : néant).

Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance	Cotisations payées	0 1	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	2016	2016	2015	
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance: - tous les collaborateurs - autres collaborateurs volontaires	2'043 592	2'043 592	2'118 337	
Total	2'635	2'635	2'455	

Tous les collaborateurs du Groupe en Suisse âgés de 18 ans révolus sont affiliés à AXA Fondation de prévoyance, société juridiquement indépendante du Groupe, qui offre un plan avec primauté des cotisations. Son but est d'assurer les collaborateurs contre les conséquences économiques résultant de la retraite, de l'invalidité et du décès et garantissant des prestations fixées par voie de réglementation. Elle participe à l'application du régime de l'assurance obligatoire introduit par la LPP et satisfait à ses exigences minimales. Ne sont pas affiliés les collaborateurs qui disposent de contrats d'une durée inférieure à trois mois.

Les cadres et les membres de la direction bénéficient d'un plan de prévoyance complémentaire à primauté des cotisations. La fondation pour les cadres couvre la partie du salaire qui dépasse le montant assuré dans le plan de base. La fondation des cadres est financée conjointement par l'employeur et les assurés. Tous les collaborateurs ayant plus de 10 ans de service peuvent, aux choix et sur demande, changer de plan pour adhérer à celui dans lequel sont affiliés les cadres. L'âge de la retraite est de 64 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes. Le salaire assuré de chaque employé correspond au salaire AVS sans déduction de coordination et les primes sont supportées à concurrence de 60% par l'employeur.

L'institution de prévoyance et la fondation pour les cadres établissent leurs comptes selon les recommandations de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 26. Il n'existe aucun autre engagement concernant l'employeur.

L'institution de prévoyance de l'employeur présente un taux de couverture supérieur ou égal à 100% au 31 décembre 2016. Il n'y a aucun avantage économique pour l'employeur au 31 décembre 2016 (2015 : néant). L'employeur n'est pas tenu de verser des cotisations complémentaires allant au-delà des cotisations réglementaires.

Les collaborateurs de la filiale à Nassau sont affiliés sur base volontaire à Rofenberg, Fondation de prévoyance en faveur du personnel, ce qui ne génère aucun engagement économique pour le Groupe.

Engagements envers les propres institutions de prévoyance

La Groupe n'a pas d'engagement envers ses propres institutions de prévoyance au 31 décembre 2016 (2015 : néant).

3.11 Produits structurés émis

(en milliers de CHF)

ale	Evaluation séparée
otabilisation	
s les autres	
truments	
nanciers	Valeur de

Risque sous-jacent du dérivé incorporé
Titres de participation Matières premières /métaux précieux

Total au 31.12.2016

Total au 31.12.2015

Evaluatio	on globale	Evaluation		
Comptabilisa- tion dans les opérations de négoce	Comptabilisation dans les autres instruments financiers évalués à la juste valeur	Valeur de l'instrument de base	Valeur du dérivé	Total
-	161	-	-	161
-	321	-	-	321
-	482	-	-	482
-	-	-	-	-

Valeur comptable

Tous les produits structurés émis le sont avec reconnaissance de dette propre.

Evaluation globale:

Au 31 décembre 2016, les produits structurés émis par le Groupe sont évalués de manière globale et sont enregistrés dans les «Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur». La juste valeur découle d'un prix du marché et les réévaluations subséquentes sont comptabilisées sous «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

3.12 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

(en milliers de CHF)

	The state of the s					Etat au 31.12.2016
Provisions pour autres risques d'exploitation Provisions de restructurations Autres provisions	164 1'268 1'296	-785 -1'126	-	614 1'412 1'145	-639 -1'058 -320	139 837 995
Total des provisions	2'728	-1'911	-	3'171	-2'017	1'971
Réserves pour risques bancaires généraux	1'500	-	-	760	-1'260	1'000
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	6'961	0	12	1'378	-3'325	5'026
 dont corrections de valeur pour risques de défaillance des créances compromises dont corrections de valeur pour risques latents 	3'755 3'206	0	13 -1	1'308 70	-60 -3'265	5'016 10

Suite à l'amélioration de la situation financière du groupe Valartis en 2016, la provision pour autres risques d'exploitation constituée pour couvrir les montants de loyers à recevoir de la part de Valartis Group AG (KCHF 590) a été dissoute au 31 décembre 2016.

La dissolution de provisions de restructurations concerne les provisions, non économiquement nécessaires en fin d'exercice, relatives à la reprise d'un portefeuille de clients d'un autre établissement bancaire (KCHF 455), ainsi qu'à l'acquisition et fusion par absorption de Valartis Bank AG en 2014 (KCHF 603). Le Groupe a également constitué une provision de KCHF 1'412 liée à un plan de restructuration initié en septembre, qui a été partiellement utilisée au 31 décembre 2016.

Les autres provisions comprennent une nouvelle provision couvrant la garantie octroyée à l'acquéreur dans le cadre de la vente des immeubles à Lausanne en 2015 (KCHF 645), ainsi qu'une provision pour plaintes et procédures juridiques (KCHF 350). Le Groupe a dissout pour 320 KCHF de provisions non économiquement nécessaires durant l'exercice de référence.

Les corrections de valeur pour risques de défaillance ont été ajustées aux risques économiques identifiés. La correction de valeur constituée l'année passée suite à la détérioration de la situation économique du groupe Valartis de KCHF 3'166 a été complètement dissoute durant l'exercice de référence. De plus, le Groupe a constitué pour KCHF 1'308 de corrections de valeur pour risques de défaillance liées à des créances compromises au 31 décembre 2016.

3.13 Indication des créances et engagements envers les parties liées (en milliers de CHF)

	Cre	éances	Enga	agements
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Participants qualifiés Sociétés du Groupe non consolidées Affaires d'organes Autres parties liées	22'187 332 128 7'713	25'293 362 2'729 9'323	23'632 42 313 11'987	24'052 87 338 25'432

Dans le cadre des activités normales, le Groupe est amené à effectuer des transactions avec des participants qualifiés. Celles-ci comprennent notamment des avances, des dépôts et des transactions sur instruments financiers (opérations sur devises, sur titres, etc).

Au 31 décembre 2016, une partie liée est à la fois participant qualifié et affaire d'organes pour une créance de KCHF 2'600 (2015 : KCHF 2'601) et un engagement de KCHF 4 (2015 : KCHF 3). Ces montants ont été enregistrés dans la ligne « Participants qualifiés ».

Le Groupe possède des créances et engagements envers des sociétés majoritairement détenues par des participants qualifiés. Celles-ci sont considérées comme des autres parties liées.

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des personnes proches.

Les opérations avec des personnes proches sont conclues à des conditions conformes au marché, à l'exception des cas suivants :

- Les organes bénéficient de droits de garde et de frais réduits ;
- Les organes bénéficient d'un taux d'intérêt réduit sur les crédits hypothécaires (taux du marché -0.5%).

Dans les engagements subordonnés, présentés en pied de bilan, figure un prêt postposé de KCHF 11'500 octroyé à Norinvest Holding SA par un participant qualifié (2015 : KCHF 11'500).

3.14 Propres parts du capital et composition du capital propre

Propres parts du capital	transaction moyen CHF	Nombre d'actions
Propres actions nominatives au 01.01.2016 + achats - ventes	4.22 4.31	565'615 638'038 -350'185
Propres actions nominatives au 31.12.2016		853'468

Driv do

Le prix moyen en bourse durant l'exercice est de CHF 2.69 par action. Les transactions n'ont donc pas toutes été effectuées aux conditions usuelles de marché. Cependant et compte tenu de l'absence d'un marché liquide et efficient au niveau des prix, la juste valeur a été définie sur la base d'un modèle d'évaluation qui avait été utilisé par le Groupe, ainsi que certains de ses actionnaires historiques, lors des opérations menées à l'achat de Valartis Bank (Schweiz) AG durant l'été 2014 en utilisant les paramètres de cette époque.

Il n'y a aucun engagement de rachat ou de vente ni aucun engagement conditionnel lié à la vente ou à l'achat des propres titres de participation.

Banque Cramer & Cie SA détient 815'009 actions nominatives de Norinvest Holding SA.

Le gain résultant de l'aliénation des propres actions de KCHF 254 a été porté au crédit de la réserve issue du capital. Les parts vendues ne sont pas des positions détenues à des fins de négoce.

Les composantes des capitaux propres ainsi que les droits et restrictions liés aux parts sont commentés sous le point n°2 en page 8 du rapport annuel.

3.15 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

(en milliers de CHF)

				Ec	hu		-
Actifs/instruments financiers	À vue	Dénon- çable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Total
Liquidités Créances sur les banques Créances sur la clientèle Créances hypothécaires Opérations de négoce Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés Immobilisations financières	413'172 163'677 - - 67'043 21'939 28'927	- 72'746 1'935 - -	- 115'420 42'238 - - 7'129	- 122'330 17'814 - 40'838	134'039 74'193 - 21'389	- 166'516 44'744 - -	413'172 163'677 611'051 180'924 67'043 21'939 98'283
Total 31.12.2016	694'758	74'681	164'787	180'982	229'621	211'260	1'556'089
Total 31.12.2015	962'406	83'894	271'667	229'379	354'684	240'328	2'142'358
Fonds étrangers/instruments financiers							
Engagements envers les banques	14'974	-	-	-	-	-	14'974

Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur Obligations de caisse	14'974 1'030'580 28'070 482	- 58'601 - -	2'375 - - -	72'678 - - 55	- 127'213 - - 560	- 166'416 - -	14'974 1'457'863 28'070 482 615
Total 31.12.2016	1'074'106	58'601	2'375	72'733	127'773	166'416	1'502'004
Total 31.12.2015	1'434'194	94'124	4'604	159'102	202'325	195'529	2'089'878

3.16 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile (en milliers de CHF)

	31.1	12.2016	31.12.2015		
Actifs	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger	
Liquidités Créances sur les banques Créances sur la clientèle Créances hypothécaires Opérations de négoce Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés Immobilisations financières Comptes de régularisation Immobilisations corporelles Valeurs immatérielles	412'212 122'557 87'200 180'924 38 6'738 27'314 2'537 14'899	960 41'120 523'851 - 67'005 15'201 70'969 3'490 3'884	596'191 200'442 99'343 183'832 790 8'619 23'713 5'957 15'775 410	742 48'175 817'134 - 64'217 17'747 81'413 1'901 3'704	
Autres actifs	6'016	64	7'300	117	
Total des actifs	860'435	726'544	1'142'372	1'035'150	

	31.1	.2.2016	31	.12.2015
Passifs	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur Obligations de caisse Comptes de régularisation Autres passifs Provisions Réserves pour risques bancaires généraux Capital social Réserve issue du capital Réserve issue du bénéfice Réserve de change Propres parts du capital	8'177 269'943 10'517 - 615 10'099 3'585 1'971 1'000 25'689 72'805 -45'698	6'797 1'187'920 17'553 482 - 3'914 86 - - - 10'478 -127	6'967 266'861 29'007 - 805 11'045 6'359 2'728 1'500 25'689 72'551 -56'356 264 -1'479	7'116 1'762'940 16'182 - - 4'838 82 - - - - 5'905
Bénéfice consolidé	917	3'173	9'432	5'086
Total des passifs	356'703	1'230'276	375'373	1'802'149

La répartition entre la Suisse et l'étranger est effectuée en fonction du domicile du client, à l'exception des créances hypothécaires pour lesquelles le lieu de situation de l'objet est déterminant. Le Liechtenstein est considéré comme pays étranger.

3.17 Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile) (en milliers de CHF)

	31.12.2	2016	31.12.2015		
Actifs	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %	
Europe					
- Suisse	860'435	54.22	1'142'372	52.46	
- Allemagne	233'819	14.73	403'273	18.52	
- Royaume-Uni	190'212	11.99	229'717	10.55	
- Italie	32'239	2.03	5'189	0.24	
- Luxembourg	17'129	1.08	20'024	0.92	
- Suède	15'804	0.99	14'395	0.66	
- Fédération de Russie	9'855	0.62	83'962	3.86	
- Reste de l'Europe	65'063	4.10	67'063	3.08	
Sous-total Europe	1'424'556	89.76	1'965'995	90.29	
Amérique					
- Amérique du Nord	36'799	2.32	52'460	2.41	
- Antilles britanniques	47'221	2.98	48'212	2.21	
- Panama	33'961	2.14	43'589	2.00	
- Bahamas	5'914	0.37	8'469	0.39	
- Reste de l'Amérique	14'895	0.94	13'952	0.64	
Sous-total Amérique	138'790	8.75	166'682	7.65	
Afrique	3'389	0.21	1'882	0.09	
Asie	7'308	0.46	12'972	0.59	
Australie/Océanie	12'936	0.82	29'991	1.38	
Total des actifs	1'586'979	100.00	2'177'522	100.00	

3.18 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (en milliers de CHF)

	31.12	2.2016	31.12.2015		
Expositions nettes à l'étranger	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %	
Classes de risques SERV					
1 & 2	605'447	83.33	831'784	80.36	
3	1'089	0.15	10	0.00	
4	43'340	5.97	55'699	5.38	
5	10'582	1.46	86'184	8.33	
6	5'992	0.82	3'081	0.30	
7	6'954	0.96	5'482	0.53	
Sans notation	53'140	7.31	52'910	5.10	
Total des actifs	726'544	100.00	1'035'150	100.00	

Le Groupe utilise les notations fournies par la FINMA qui proviennent de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation SERV (établissement de droit public de la Confédération).

3.19 Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour le Groupe (en milliers de CHF)

Actifs	CHF	USD	EUR	GBP	Divers	Total
Liquidités Créances sur les banques Créances sur la clientèle Créances hypothécaires Opérations de négoce Valeurs de remplacement positives	410'299 42'676 85'035 180'924 53	247 52'533 105'211 - 19'682	2'553 40'048 242'386 - 47'234	60 2'114 175'808 -	13 26'306 2'611 - 74	413'172 163'677 611'051 180'924 67'043
d'instruments financiers dérivés Immobilisations financières Comptes de régularisation Immobilisations corporelles Autres actifs	7'830 6 2'502 14'899 6'009	1'184 69'369 2'672 3'884 62	12'925 4'231 647 - 1	- 10 - 7	24'677 196 - 1	21'939 98'283 6'027 18'783 6'080
Total des actifs bilantaires	750'233	254'844	350'025	177'999	53'878	1'586'979
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	144'778	377'116	380'117	58'921	452'387	1'413'319
Total des actifs	895'011	631'960	730'142	236'920	506'265	3'000'298
Passifs	CHF	USD	EUR	GBP	Divers	Total
Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts	4'763	7'228	2'872	19	92	14'974
de la clientèle Valeurs de remplacement négatives	261'533	357'975	373'270	198'841	266'244	1'457'863
d'instruments financiers dérivés Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la	12'437	896	14'727	10	-	28'070
juste valeur Obligations de caisse	- 615	-	482	-	-	482 615
Comptes de régularisation	9'926	2'440	233	-	1'414	14'013
Autres passifs Provisions Réserves pour risques bancaires	3'376 1'971	- 84	120	91	-	3'671 1'971
généraux Capital social Réserve issue du capital Réserve issue du bénéfice Réserve de change Propres parts du capital	1'000 25'689 72'805 -45'698 - -2'917	- - 10'478 -127	-	-	-	1'000 25'689 72'805 -35'220 -127 -2'917
Bénéfice consolidé	917	3'173	-	-	-	4'090
Total des passifs bilantaires	346'417	382'147	391'704	198'961	267'750	1'586'979
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	566'576	192'765	377'805	37'650	238'523	1'413'319
Total des passifs	912'993	574'912	769'509	236'611	506'273	3'000'298
Position nette par devise	-17'982	57'048	-39'367	309	-8	-

4 Informations relatives aux opérations hors bilan consolidé

4.1 Répartition et commentaires des créances éventuelles et engagements conditionnels (en milliers de CHF)

	31.12.2016	31.12.2015
Engagements de couverture de crédit et similaires	14'048	16'409
Total des engagements conditionnels	14'048	16'409
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscales (non activées)	15'261	20'606
Total des créances éventuelles	15'261	20'606

Les engagements conditionnels recouvrent les garanties émises pour le compte de la clientèle et sont couverts majoritairement par des nantissements d'avoirs de clients (annexe 3.1).

4.2 Répartition des opérations fiduciaires

(en milliers de CHF)

4.3

Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	320'006	277'298
Total des opérations fiduciaires	320'006	277'298
Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution (en milliers de CHF)		
Répartition des avoirs administrés	31.12.2016	31.12.2015
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre Avoirs sous mandat de gestion Autres avoirs administrés	19'993 621'338 4'252'078	26'989 694'649 4'652'638
Total des avoirs administrés (y.c. prises en compte doubles)	4'893'409	5'374'276
- dont prises en compte doubles	19'287	22'279

Les avoirs administrés comprennent tous les avoirs de la clientèle ayant caractère de placement en dépôt auprès du Groupe ainsi que les avoirs de la clientèle déposés auprès de banques tierces mais administrés par le Groupe.

Les avoirs sous mandat de gestion comprennent les avoirs de la clientèle pour lesquels les décisions de placement sont prises par le Groupe. Les autres avoirs administrés sont ceux pour lesquels les décisions de placement sont prises par le client. Les instruments de placement collectifs sous gestion propre et commercialisés dans un autre secteur sont pris en compte deux fois étant donné que chaque unité fournit des prestations à la clientèle et génère un revenu.

4.3 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution (suite) (en milliers de CHF)

Présentation de l'évolution des avoirs administrés	2016	2015
Total des avoirs administrés initiaux (y.c. prises en compte doubles) †/- Apports nets d'argent frais/retraits nets †/- Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change †/- Variations des avoirs administrés financés par des crédits lombards †/- Autres effets	5'374'276 -308'867 31'094 -203'094	5'183'474 58'286 -210'771 311'699 31'588
Total des avoirs administrés finaux (y.c. prises en compte doubles)	4'893'409	5'374'276

Durant l'exercice 2016, les crédits octroyés dans le cadre de l'activité « Structured Finance » garantis par des dépôts en or ont diminué d'un montant de KCHF 169'965.

Le Groupe détermine le montant net d'argent frais en se basant sur les apports et retraits de fonds de la clientèle. Le produit des intérêts et des dividendes dégagé par les avoirs administrés n'est pas considéré comme un apport d'argent frais. Le montant net d'argent frais s'entend hors variations liées au marché et aux cours de change et ne comprend ni les frais, ni les commissions ou intérêts débités.

5 Informations relatives au compte de résultat consolidé

5.1 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur (en milliers de CHF)

Répartition selon les secteurs d'activités	2016	2015
Opérations de négoce pour le compte de la clientèle Opérations de négoce pour compte propre Opérations de négoce de l'activité « Structured Finance »	7'297 713 2'542	8'260 5'508 4'201
Total du résultat des opérations de négoce	10'552	17'969
Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur	2016	2015
Résultat de négoce provenant des: Titres Devises Matières premières/métaux précieux	1'828 49'750 -41'026	2'244 871 14'854
Total du résultat des opérations de négoce	10'552	17'969
 dont provenant de l'option de la juste valeur dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements 	312 - 312	2'287 - 2'287

5.2 Indication de produits de refinancement significatifs dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes » ainsi que des intérêts négatifs significatifs

(en milliers de CHF)

Produits de refinancement significatifs dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes » Le produit des intérêts et des escomptes n'est pas crédité des coûts de refinancement des opérations de négoce.

Intérêts négatifs significatifs	2016	2015
Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes) Intérêts négatifs concernant les opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	-3'046	-2'067

5.3 Répartition des charges de personnel

(en milliers de CHF)

	2016	2015
Appointements (jetons de présence et indemnités fixés aux organes du Groupe, appointements et allocations supplémentaires) Prestations sociales Contributions au fonds de prévoyance en faveur du personnel Assurances pour le personnel Frais de formation professionnelle Autres charges de personnel	28'564 1'973 2'635 375 226 1'895	26'375 1'601 2'455 282 115 1'567
Total des charges de personnel	35'668	32'395

5.4 Répartition des autres charges d'exploitation

(en milliers de CHF)

	2016	2015
Coût des locaux Charges relatives à la technique de l'information et de la communication Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel Honoraires professionnels Honoraires des sociétés d'audit - dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel - dont pour d'autres prestations de service Frais de voyages et représentation Coûts liés à divers projets Impôts indirects Autres charges d'exploitation	3'117 9'307 495 2'656 879 801 78 1'354 1'195 51	2'623 8'534 364 2'851 1'001 912 89 1'029 1'065 206
Total des autres charges d'exploitation	20'665	19'425

5.5 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions libérées

Pertes significatives

Le Groupe a enregistré une perte significative au cours de l'exercice, pour un montant de KCHF 138, suite à la mauvaise exécution d'une transaction de bourse.

Produits extraordinaires

Les produits extraordinaires sont essentiellement composés du paiement complémentaire de KCHF 4'365 par Valartis Group AG en exécution du contrat de transfert du 16 mai 2014, d'un remboursement d'impôt de KCHF 582 lié à la vente de l'immeuble détenu par l'ex-BDG dans le canton de Neuchâtel en 2011, d'un remboursement du groupe Valartis suite à l'appel formel aux garanties prévues par le contrat de cession d'actions pour un montant de KCHF 400, ainsi qu'un remboursement reçu par la filiale de la Banque à Nassau dans le cadre de la liquidation d'un produit financier de KCHF 396.

Charges extraordinaires

Les charges extraordinaires concernent principalement une charge de KCHF 331 liée au contrôle TVA des 5 exercices précédents.

Réserves pour risques bancaires généraux

Le Groupe a dissout durant l'exercice, pour un montant de KCHF 1'260, la réserve pour risques bancaires généraux constituée lors de l'exercice précédent et l'a reconstituée en fin d'année, pour un montant de KCHF 760, afin de couvrir d'éventuelles variations de valeur découlant de son activité « Structured Finance ».

Corrections de valeur et provisions libérées

Les variations des provisions et autres corrections de valeurs significatives figurent dans le tableau présentant les correctifs de valeurs et provisions (annexe 3.12).

5.6 Pertes non réalisées et non enregistrées sur les immobilisations corporelles découlant de l'application de la disposition transitoire relative au principe de l'évalutation individuelle

Les pertes non réalisées et non enregistrées, découlant de l'application de la disposition transitoire reportant au 1^{er} janvier 2020 au plus tard la mise en oeuvre de l'évaluation individuelle, sur les immeubles à l'usage du Groupe s'élèvent à CHF 2.7 millions.

5.7 Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation (en milliers de CHF)

	2016		2015	j
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Résultat des opérations d'intérêts Résultat des opérations de commissions et des	10'006	563	3'781	418
prestations de service Résultat des opérations de négoce et de	23'646	11'541	26'363	11'626
l'option de la juste valeur Autres résultats ordinaires	7'726 2'875	2'826	15'054 -2'036	2'915 -
Total des produits	44'253	14'930	43'162	14'959
Charges de personnel Autres charges d'exploitation	-31'373 -16'555	-4'295 -4'110	-28'869 -16'284	-3'526 -3'141
Total des charges d'exploitation	-47'928	-8'405	-45'153	-6'667
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations				
corporelles et valeurs immatérielles Variations des provisions et autres corrections	-2'383	-501	-3'225	-287
de valeur, pertes	-1'228	-158	-1'406	-67
Résultat opérationnel	-7'286	5'866	-6'622	7'938

5.8 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition (en milliers de CHF)

	2016	2015
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	398	443
Total des impôts	398	443
Taux d'imposition moyen pondéré (en %), sur la base du résultat opérationnel	n/a	n/a

Le Groupe n'a pas procédé au calcul du taux d'imposition moyen 2016 et 2015 car il dispose de pertes reportées fiscalement déductibles pour d'un montant de CHF 61 millions à la fin de l'exercice 2016 (2015 : CHF 84 millions).

Les charges d'impôts sont uniquement relatives aux impôts sur le capital (taux d'environ 0.45%).

En raison de la législation fiscale en vigueur aux Bahamas, la filiale Private Investment Bank Ltd n'est soumise à aucun impôt : ni sur les bénéfices, ni sur le capital.

La société mère Norinvest Holding SA est au bénéfice d'un régime fiscal particulier (statut holding) au plan cantonal et communal, pour les périodes fiscales 2013 à 2018. Norinvest Holding SA est exemptée de l'impôt sur le bénéfice, sauf sur les rendements immobiliers genevois et sur les plus-values réalisées sur les immeubles sis dans le canton de Genève (aucun immeuble détenu en 2015 et en 2016).

Le capital et les réserves de Norinvest Holding SA sont imposés au taux de 0.068 %.



KPMG SA
Audit Financial Services Suisse romande
111 Rue de Lyon Case postale 347
CH-1203 Genève CH-1211 Genève 13

Téléphone +41 58 249 25 15 Téléfax +41 58 249 25 13 Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

NORINVEST HOLDING SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de NORINVEST HOLDING SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 18 à 49 du Rapport Annuel) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes pour les groupes financiers et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes pour les groupes financiers et sont conformes à la loi suisse.



NORINVEST HOLDING SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés à l'Assemblée générale

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

as Moser

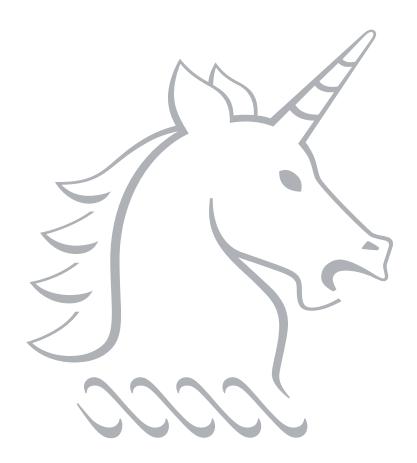
RMG SA

Expert-réviseur agréé Réviseur responsable Paphaël Prébandier Expert-réviseur agréé

Genève, le 28 avril 2017

Annexe:

 Comptes consolidés constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau de financement, de l'état des capitaux propres et de l'annexe



Bilan au 31 décembre

Actif

	Annexe	2016 CHF	2015 CHF
Actif circulant Trésorerie Autres créances à court terme - envers des tiers - envers des sociétés du groupe - envers des actionnaires Actifs de régularisation		330'405 108'086 <i>108'086</i> - - - 522'000	192'890 112'418 <i>112'418</i> - - 4'663
Total actif circulant		960'491	309'971
Actif immobilisé Participations	2.1	95'884'144	95'884'144
Total actif immobilisé		95'884'144	95'884'144
Total actif		96'844'635	96'194'115

Bilan au 31 décembre

Passif

	Annexe	2016 CHF	2015 CHF
Capitaux étrangers à court terme Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services - envers des tiers - envers des sociétés du groupe - envers des actionnaires		37'976 37'976 -	3'135 3'135
Dettes à court terme portant intérêt - envers des tiers		981'302	4'302'395
- envers des sociétés du groupe - envers des actionnaires		981'302 -	4'302'395 -
Passifs de régularisation		78'660	164'618
Total capitaux étrangers à court terme		1'097'938	4'470'148
Capitaux étrangers à long terme Dettes à long terme portant intérêt - emprunts subordonnés envers des tiers - emprunts envers des sociétés du groupe - emprunts subordonnés envers des actionnaires		12'038'784 538'784 - 11'500'000	12'026'076 526'076 - 11'500'000
Provisions à long terme	2.2	1'219'000	1'219'000
Total capitaux étrangers à long terme		13'257'784	13'245'076
Total capitaux étrangers		14'355'722	17'715'224
Capitaux propres Capital social Réserve légale issue du capital :	2.3	25'689'000	25'689'000
- Réserve issue d'apports de capital - dont réserve pour propres actions - dont autres Réserve légale issue du bénéfice :	2.4 2.5	72'550'738 598'092 71'952'646	72'550'738 - 72'550'738
- Réserve légale générale issue du bénéfice - Réserve pour propres actions Perte reportée Bénéfice/Perte(-) de l'exercice	2.5	1'838'832 -20'129'096 2'638'500	1'836'123 2'709 -17'221'713 -2'907'383
Propres parts du capital	2.6	-99'061	-1'470'583
Total capitaux propres		82'488'913	78'478'891
Total passif		96'844'635	96'194'115

Compte de résultat - exercice arrêté au 31 décembre

	Annexe	2016 CHF	2015 CHF
Autres produits d'exploitation Produits des participations Produits financiers Produits exceptionnels	2.7 2.8 2.9	1'120 - 528'767 4'404'301	949 19'360 2 55'084
Total Produits		4'934'188	75'395
Charges de personnel Autres charges d'exploitation Amortissements sur les immobilisations corporelles Charges financières Provisions et autres corrections de valeur, pertes	2.10 2.11 2.12	861'136 368'738 - 994'812 10'332	741'032 426'480 18'814 442'833 1'293'949
Total Charges		2'235'018	2'923'108
Résultat de l'exercice avant impôts		2'699'170	-2'847'713
Impôts directs		-60'670	-59'670
Bénéfice/Perte (-) de l'exercice		2'638'500	-2'907'383

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre

1 Principes comptables

1.1 Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations, dans les articles 957 à 963b qui sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

1.2 Propres actions

Les propres actions sont comptabilisées à la date de l'achat au coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. En cas de revente ultérieure, le bénéfice ou la perte est comptabilisé dans le compte de résultat en tant que produit financier ou charge financière.

1.3 Renonciation à la présentation d'un tableau des flux de trésorerie et à la publication d'informations supplémentaires dans l'annexe

Etant donné que la société Norinvest Holding SA établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue (PCB-FINMA Circ. 2015/1), elle a renoncé, dans les présents comptes annuels et conformément aux prescriptions légales, à publier des informations dans l'annexe concernant les dettes portant intérêt et les honoraires de l'organe de révision et à présenter un tableau des flux de trésorerie.

2 Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Participations

	31.12.2016		31.12.2015	
Banque Cramer & C ^{ie} SA*	Capital en CHF	Part au capital et droits de vote	Capital en CHF	Part au capital et droits de vote
(Siège à Genève)	50'000'000	100%	50'000'000	100%
Golay-Buchel & C ^{ie} SA** (Siège à Lausanne)	rad	iée**	en liquio	dation**

^{*} La participation dans Banque Cramer & Cie SA est portée au bilan à son coût d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Celles-ci sont déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation.

2.2 Provisions à long terme

Une provision à long terme de CHF 1'219'000 a été constituée en 2015 pour couvrir le risque de remboursement des créances que Louis Golay International SA a envers Banque Cramer & Cie SA et qui sont garanties par un acte général de nantissement et de cession signé par Norinvest Holding SA en date du 19 novembre 2013.

2.3 Capital social

Le capital-actions de CHF 25'689'000 se compose de 25'689'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 chacune.

^{**} Suite à la décision de son Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 21 mai 2015, la société Golay-Buchel & Cie SA a prononcé sa dissolution et est entrée en liquidation. Par la décision de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 12 novembre 2015, une répartition anticipée de l'actif a été effectuée conformément à l'art. 745 al.3 CO. La société a été radiée du Registre du Commerce du Canton de Vaud le 25 octobre 2016.

2.4 Réserve issue d'apports de capital

La réserve issue d'apports de capital contient les agios résultant des augmentations de capital au cours des années 1997 à 2014. Du point de vue fiscal, la distribution effectuée à partir de la réserve issue d'apports de capital est traitée de la même manière que le remboursement du capital-actions. L'Administration fédérale des contributions (AFC) a confirmé, dans sa lettre du 10 juillet 2015, que la réserve issue d'apports de capital présentée est reconnue en tant qu'apport de capital au sens de l'art. 5 al.1bis LIA pour un montant de CHF 72'550'738.

2.5 Réserve pour propres actions

Notre filiale Banque Cramer & Cie SA détient 815'009 actions nominatives de Norinvest Holding SA acquises au prix moyen de CHF 2.99 chacune. Une réserve pour propres actions de CHF 2'436'924 a été constituée par l'utilisation complète de la réserve légale issue du bénéfice de CHF 1'838'832 et par la retenue de la partie librement disponible de la réserve légale issue du capital pour un montant de CHF 598'092. Au 31 décembre 2015, la réserve pour propres actions s'élevait CHF 2'709 et concernait 1'963 actions nominatives Norinvest Holding SA au prix de CHF 1.38 chacune, détenues par Banque Cramer & Cie SA.

2.6 Propres actions

	Cours le plus bas	Cours le plus haut	Nombre d'actions	Valeur en CHF
Solde au 01.01.2015			296'762	690'519
Achats Ventes	2.60	3.29	266'890	780'064 -
Solde au 31.12.2015			563'652	1'470'583
Achats Ventes Moins-values sur ventes	2.50 2.75	5.00 3.31	581'923 -1'107'116 -	2'543'611 -3'294'990 -620'143
Solde au 31.12.2016			38'459	99'061

2.7 Produits des participations

Excédent net de liquidation Golay-Buchel & C ^{ie} SA	-	19'360
Total des produits des participations	-	19'360

2.8 Produits financiers

	2010	2015
Refacturation intergroupe	522'000	-
Intérêts sur comptes bancaires	-	2
Intérêts sur prêts accordés	52	-
Bénéfices de change	6'715	-
Total des produits financiers	528'767	2

2.9 Produits exceptionnels

		2016	2015
	Dissolution du solde de provisions qui ne sont plus économiquement justifiées Dividendes prescrits de Golay-Buchel Holding SA Paiement complémentaire par Valartis Group AG,	30'159 -	50'271 812
	en exécution du contrat de transfert du 16 mai 2014 Autres produits exceptionnels	4'364'876 9'266	4'001
	Total des produits exceptionnels	4'404'301	55'084
2.10	Autres charges d'exploitation		
		2016	2015
	Honoraires professionnels Loyers des locaux et des parkings Frais de voyages et de représentation Autres charges d'exploitation	155'264 53'688 55'288 104'498	234'665 54'600 31'950 105'265
	Total des autres charges d'exploitation	368'738	426'480
2.11	Charges financières	2016	2015
	Intérête que amprunta hancairas	2016	2015
	Intérêts sur emprunts bancaires Intérêts sur prêts des actionnaires Intérêts sur autres emprunts	292'292 12'740	305'388 95'528
	Pertes de change Pertes sur ventes de propres actions	620'143	729 -
	Total des charges financières	994'812	442'833
2.12	Provisions et autres corrections de valeur, pertes		
		2016	2015
	Provision sur débiteur Louis Golay International SA Provision sur sûretés octroyées en faveur de Banque Cramer & C ^{ie} SA Autres charges exceptionnelles	10'000 - 332	60'000 1'219'000 14'949
	Total des provisions et autres corrections de valeur, pertes	10'332	1'293'949

3 Informations complémentaires

3.1 Emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle ne dépasse pas les 10 collaborateurs.

3.2 Sûretés constituées en faveur de tiers

Norinvest Holding SA a signé un acte général de nantissement et de cession sur ses avoirs auprès de Banque Cramer & Cie SA, Genève. Voir également la note 2.2 en page 57.

3.3 Actionnaires importants

Au 31 décembre 2016, les actionnaires suivants détenaient plus de 5% des droits de vote:

	0111111010	01.11.1010
Valartis AG, Baar M. Massimo Esposito, Pully	24.998% 14.754%	24.998% 11.548%
MB Primoris Limited, Stans	6.338%	6.338%
IMA Investments Holdings AG, Zoug	5.934%	5.934%
M. Davide Savoino, Lugano	5.714%	5.529%
Immopart financement SA, Genève	4.610%	8.973%

31.12.2016

31 12 2015

Il existe un groupe organisé lié par une convention d'actionnaires et regroupant 17 personnes physiques et morales (au 31 décembre 2015 : 15 personnes). Au 31 décembre 2016, le groupe organisé d'actionnaires détenait au total 85.22 % (au 31 décembre 2015 : 85.44 %) du capital-actions et des droits de vote de la société Norinvest Holding SA.

3.4 Participation du Conseil d'administration

Conseil d'administration	Nombre d'actions au 31.12.2016	Nombre d'actions au 31.12.2015
M. Massimo Esposito, Président ¹ M. Marco J. Netzer, Vice-président M. Allan J. Myers, Administrateur ² M. Gustav Stenbolt, Administrateur ³	3'790'168 ¹) 451'742 2) 3)	2'966'542 ¹⁾ 451'742 ²⁾ ₃₎

M. Massimo Esposito détient également indirectement 68.84 % (au 31 décembre 2015 : 68.84 %) de Immopart financement SA, qui détient elle-même 1'184'321 (au 31 décembre 2015 : 2'305'063) actions nominatives de Norinvest Holding SA. M. Massimo Esposito détient également directement 77.33 % (au 31 décembre 2015 : 77.33 %) de Timea Holding SA, qui détient elle-même 49'792 (au 31 décembre 2015 : 0) actions nominatives de Norinvest Holding SA.

Il n'existe aucun droit de conversion ou d'option en faveur des membres du Conseil d'administration.

3.5 Événements importants survenus après la date du bilan

Il n'existe aucun événement important survenu après la date du bilan et ayant un impact sur les valeurs comptables des actifs et passifs présentés ou devant être publiés dans ces états financiers.

²⁾ M. Allan J. Myers détient 46.67 % de MB Primoris Limited, Stans qui détient elle-même 1'628'100 actions nominatives de Norinvest Holding SA.

M. Gustav Stenbolt détient indirectement 31.83 % (au 31 décembre 2015 : 32.83 %) de Valartis AG, qui détient elle-même 6'421'827 actions nominatives de Norinvest Holding SA.



KPMG SA
Audit Financial Services Suisse romande
111 Rue de Lyon Case postale 347
CH-1203 Genève CH-1211 Genève 13

Téléphone +41 58 249 25 15 Téléfax +41 58 249 25 13 Internet www.kpma.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

NORINVEST HOLDING SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de NORINVEST HOLDING SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe (pages 54 à 60 du Rapport Annuel) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016, sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Membre d'EXPERTsuisse



NORINVEST HOLDING SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Modas Moser Expert-réviseur agréé Réviseur responsable Rapháel Prébandier Expert-réviseur agréé

Genève, le 28 avril 2017

Annexe:

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat et de l'annexe

Norinvest Holding SA Avenue de Miremont 20 Case postale 315 CH – 1211 Genève 12

Tél. +41 (0)58 218 60 80 Fax +41 (0)58 218 60 88

info@norinvest.ch www.norinvest.ch